Courrier du Canada.

R'dacteurs:

JOURNAL DES INTÉRÉTS CANADIENS.

Adjoint des Rédacteurs:

J. A. GARNEAU.

J. C. TACHÉ ET H. L. LANGEVIN.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

CANADA:

QUEBEC, 9 FEVRIER 1857.

Politique Locale.

LA DERNIERE ET LA PROCHAINE SESSION.

Maint mont arrive la question la plus importante de la dernière session; question dont le réglement, touche aux choses de l'ordre le plus élevé : on devina sans peine qu'il s'agit de l'enseignement, dans l'espèce qu'on est convenue d'appeter en Canada les écoles sépo-

Le problème tel que posé devant notre législature se décompose naturellement en deux propositions, dont l'une a trait à la partie théorique on de principe, et l'autre à l'application pratique. Posons ces deux propositions sous forme interrogative.

l'enseignement des lettres?

de son choix?

Mais avant tout, faisons l'historique des phases qu'a subi la question dans notre législature. Dans le Bas Canada, le droit pour chaque église d'avoir des écoles séparées et subventionnées par l'état a toujours été reconnu en principe et a toujours été appliqué dans la pratique. Dans le II aut-Canada, ce droit, nié d'abord, a depuis été admis en principe, mais rendu in applicable dans la pratique par l'introduction de rouages a luinistratifs qui en empêch at le fonctions mant.

La question, lors de l'ouverture de la dernière session, en était à ce dernier degré de se p'aignaient. Les catholiques, entre autres, 'écoles séparées. r sprésentèrent que la préten lue liberté qui leur prétendent enseigner en dehors de toute doc- l'état où elles étaient avant la dernière session. tran (religieuse), voulaient faire retrancher de ... Nos locteurs ont pu voir que cette question sie légale.

d'examiner sur quelles têtes tomberont nos quelque chose. coups : nous avons des amis et plus que des " besoin de dire ces choses.

- tien niait aux diverses églises le droit d'avoir doivent jamais aller jusqu'à l'affinité. des écoles à elles et d'y enseigner leurs doc-Doit on séparer l'enseignement religieux de trines religieuses, et répondait beace, aux cris de point de religion dans les écoles ; mais elle res-Doit-on accorder à chaque église des écoles treignait l'application du principe au Hout-
 - 2. La proposition-Felton qui admettait le principe de l'enseignement religieux dans des écoles séparées et l'appliquait au Haut comme au Bas-Canala, fais int du système bas-canas. Il fut compris de suite que les m'nistres sondien le modèle à suivre.
 - 3. Lee proposition-Papin, qui niait totalement en principe et enlevait de la pratique pour le Haut comme pour le Bas-Can da, le droit à l'enseignement religieux dans les écoles nord déclarassent de temps à autre qu'ils : subventionnées par l'Etat.
- 4. La proposition Spence, qui allait tout simplement à dire qu'il n'était pas expédient de changer, en aucune manlère, la loi réglant un : partie des cu?ants de l'église d'Angleterre, en autant, que se rattachant au système des

En deux mots, la proposition-Felton admetétait accordée par la loi n'est virtuellement tait la nécessité de l'enseignement religioux qu'une fi tion légale, par laquelle on leur dans les écoles ;--la proposition-Papia niait donne la possession d'un droit dont on ne leur cette nécessité :-la proposition-Brown renle nom qu'on donne toujours ici aux écoles qui la proposition Spence laissait les choses dans

fia seas confine les mey as, c'est une hypoceis separées; nous avens reproduit un extrait d'un

d'avoir à la régler. Il en est de cela, comme ! Jacques Roussean allant a dire qu'il ne faut avant le ler juillet 1859, et terminé avant le praître tous les jours ouvrables et le prix de de tous les autres grands problèmes sociaux : pas parler de religion aux enfants jusqu'à un l'er juillet 1863. ils usent, ils brisent les hommes ; la société certain âge ; avec cette scule différence, que est comme Saturne, elle dévore ses enfants. Jean-Jacques poussait son principe jusque dans Pourquoi ?..... Nous n'en savons rien..... ses dernières conséquences, tandis que nos ad-Qu'en ne croie pes que notre tache a nous, ne versaires, s'arrêtent au seuil du sanctuaire de Huron, et contribue à faire remplir les condis et national. soit pas pénible aussi, quand nons frappons à la famille, et se contentent de le ren fre appli. tions que nous venons de mentionner. droite et à gauche, sans qu'il nous soit permis , cable à la société, et l'on avouera que c'est déjà

Pour donner à l'énoncé de notre opinion une amis dans tous les camps! 1...... Qu'on nous acception plus ample, plus générale, applicable pardonne cette digression, nous sentions le là tous les degrés et dans toute l'étendue de la hiérarchie sociale, disens de suite, que nous La question telle que posée, dans toutes ses sommes opposés à toute espèce de promisenité, phases, lors de la dernière session, se résume promiseuité de doctrines, promiseuité d'azos, dans les quatre propositions suivantes, savoir : promiseuité de sexes, promiseuité de classes : 1. La proposition-Brown, allant à statuer, toutes ces choses, toutes ces manières d'être out le rappel de la loi en autant que reconnaissant des rapports constants et nécessaires ensemble ; le principe des écoles séparés; cette proposi- mais ces rapports, en dehors de la famille, ne

J. C. Tache.

(A continuer.

Chemin de Per de la Rive Yord. (Second article

En février 1856, le Parlement s'assembla et dès les premières séances, la question du Chemin de Fer de la Rive Nord fut sur le tapis. mettraient aux Chambres une mesure qui satisferait les amis les p'as ji lèles de cette en

Les semaines néarmoins succélérent aux sem ines, et quoique les députés de la rivede fer l'aide de la Province, la misure annoncée n'arrivait pas.

Les conciliabules de membres favorables à la loi en question commoncérent ; on fit ensolution. Les eatholiques du Haut Canada et l'instruction prim dre d'uns le Haut-Canada, tendre au gouvernement d'énergéques réclamistions; on mit devant lui des documents non moins corresponds, c. von sut afors dans le public qu'il y avait au sein du cabinet des obstacles considérables et qu'il était douteux que la mesure promise vit le jour.

Cepen lant, comme tonjours, l'homme proposait et Dieu disposait. Le cabinet fut à deuxpermet pes l'exercice. D'un autre côté les dait le principe affirmé per le proposition-Papin : en sorte qu'un projet de loi put être présenté partisans des dolles communes (c'est à peu près applicable au Haut-Carrela sculement :-- afin par le commissaire du domaine public, et la in sure telle qu'adoptée depuis fut discutée et sanctionnée.

Cette loi, que plusieurs députés essayèrent en vain d'améliorer, a pour but ostensible la la loi l'admission du principe même ; et logiques nous occupe à un hout degré d'intérêt : nous construction d'un chem'n de fer depuis Bytown ment parlant, ils avaient tous raison chaeun, à avons déjà donné l'an dyse d'une brochure pus on Armprior sur l'Outaouris jusqu'à la Baie sen point de vac : car faire ce que la loi ac-bliée aux Etats-Unis par un ministre protestant. Georgienn : mais l'octroi de 4,000,000 d'acres tu de du Haut-Carada fait, c'est confoir la cu faveur du principe, qui est nôtre, des écoles de terre fait par le Parlement ne peut com-' mencer à profiter à la compagnie qui construira ce chemin qu'aux conditions suivantes : 10 Que journal de Paris sur le mouvois effet des écoles non-sculement son capital soit sonscrit, mais Ah! oni, diraston, vous en parlez fort à communes en Prusse; nous avons dit un mot que celui des cinq compognies qui le compos blions plus bas le prospectus d'un nouveau la presse fut déjà bien représentée à Québec, l'atse ; mais la solution n'est pas si facile que de la lettre de M. l'abbé Bruyère; dans ces sent le soit aussi; 20. Que dix par cent du cas journal publié sous ce titre à Québec, dont la nous pensons qu'il y a encore place pour les nouvas le passez.—Naus savous cela parfaites trois d'eum n's on a pu voir à quels désastreux pital souscrit soit déposé dans une banque; première feuille vient de paraître, ayant pour veaux venus et que plus il y aura d'ouvriers havens le passez.—Naus savous cela parfaites trois d'eum n's on a pu voir à quels désastreux.

30. Que vingt-cinq milles du chemin et une épigraphe, "de crois, j'espère et j'aime," biles, laborieux à la vigne confiée à leurs soins, vous ne pinsez.—Nous savous ceu pariante- trois a cum nes on a pu voir a queis desastreux. So. Que vingt-cinq milles du chemin et une épigraphe, o de crois, j'espère et j'aime, biles, laborieux à la vigne confiée à leurs soins, mont, le règlement de cette question est gros résultats con luit inévitablement l'absence de longueur proportionnelle sur chacun des ches rédigé par MM. J. C. Taché et H. L. Langes et mieux elle sera cultivée. Sous le rapport de difficultés, et nons plaignons sincérement l'enseignement religieux dans les écoles. Au mins des cinq autres compagnies soient com- vin, et par M. G. A. Garneau, comme adjoint politique, le Concrier du Canada promet de

Fer de la Rive Nord ne peut avoir part aux ait jamais paru en Canada. Il se pose comme 4,000,000 d'acres de terre que si elle forme, indépen lant et gomme devant suivre une polipartie de la compagnie de l'Outaouais au Lactique libérale, comme sincèrement catholique

amen les cette loi, dem in laient que l'octroi de du, car dans un de ses articles infitulé : 4 0.00.0 00 d'acres fut divisé entre les comp... " Notre journal, " il définit ainsi ce qu'on doit guies d'après la longueur respective de leurs entendre par nationalité. chemins; c'était assurer la construction du Chemin de Fer de la Rive Nord dans le cas où le chemin tout entier de Québec à la Baie " mours, la langue; quand une population Georgienne ne pourrait être construit avant "différe par ces trois points des populations plusieurs années. Cette tentative n'eut pas de succès, et le projet de loi passa tel que n'us. " Etre national, c'est donc tenir à ces trois ven us de l'indiquer, et fut sanctionné par "choses, veiller à ce qu'on ne les sépare pas, Pexécutif.

le Gouvernement demanda et obtint du Parlement une somme de £5,000 pour l'étule du auteur; la partie typographique est bien ex-Haut-Outaonais, et une semblable somme pour l'écutée. les arpentages en général.

ment a pu employer des partis d'explorateurs, et très avantageux aux intérêts canadiens et en tête desquels il mit M. Walter Shanley, remplira une lacune qui se faisait depuis longdont on dit beaucoup de bien, et qui est cansi, temps sentir dans la presse de ce pays. Nous

L'étude du Haut-Outaouaiss'est faite dans les et les plus heureux succès. derniers mois de l'année dernière, et l'on nous écrit que M. Shanley, quoiqu'il n'ait pas en-demander excuse à notre nouveau confrère, e re fut rapport, est d'avis que la construction pour ne l'avoir pas accueilli de suite. Ce jourd'un chemin de fer y est facile. On ajoute nal (Le Courrier du Canada) est une excelque ce monsieur y a trouvé un territoire mas dente acquisition pour la presse canadienne, et

mis au parlement dans le mois de Mars, et eatte publication, la promière feuille quotidiendevenir ainsi propriété publique.

Pour nous, il nous reste à consilérer, ce que étaient bien décidés à obten'r pour le chom'n nous avons à fuire dans l'intérêt plus spéciel du Chemin de Fer de la Rive Nord de Québec à Montréal. Car Québec, tout intéressé qu'il du ter numéro du journal quotidien, paraislui est in lisp-usable dans tous les eas, et e'est pour cela qu'il veut le constraire aussice.

> Ainsi, si le rapport de M. Shanley est favorable, quelle en sera la conséquence, et que devra faire Québec?

D'un antre côté, si le rapport est défavoradoigts de sa perte, et les obstacles diminuèrent, ble, que deviendra la loi de la dernière session, que devra faire le Parlement, et que devration attendre de Québec?

Entin, dans l'un et l'autre cas, Québec doitil rester inactif jusqu'à la prochaine session, ou bien agir de suite en se montrant à la hauteur des eireonstances?

HECTOR L. LANGEVIN.

Accueil. [De " TEre Nouvelle, "]

l'abonnement est de quatre plastres par année. Par cette loi, la Compagnie du Chemin de C'est le premier journal français quotidien qui

" Il ne sera pas de ceux qui trouvent qu'il Les députés parlementaires, qui voulaient est ridicule de parler de nationalité en Cana-

" Il y a trois choses qui constituent un peuple à part, ces choses sont : la religion, les " qui l'avoisinent, on l'appelle une nationalité. " empécher qu'on ne les disperse, maintenir Comme annève ou dépondance de cette loi, " l'uni in entre ceux qui les aiment. " Chaque article est signé du nom de son

" Si le but de ce journal est bien rempli C'est au moyen de ce vote que le Gouverne, comme nous n'en doutons pas, il sera très utile deré comme un ingénieur sur, fidèle et habile. Jui souleitons donc la plus cordiale bienvenue

DU "QUEBLIC COLONIST."-" Nous avons a nous en félicitons nos concitoyens d'origine Quoiqu'il en soit, ce rapport devra être son- franç ise et les messieurs qui sont à la tête de ne publice en françois; ce journal a été favorablement vu à l'abord. Nous espérons que le Courrier aura le succès qu'il mérite

DE LA PATRIE .- Nous accusons réception soit à ouveir une communication directe par sant à Québec, intitulé le Courrier du Canada chemin de fer avec l'Oataouais et le lie Huron, et redigé par MM. Taché, Langevin et Garneau. sait bien que le chemin de Québec à Montréal Fon le dans le but de réunir tous les éléments qui forment ce pauple qui s'appelle Canadien-trangais, n'increus, sans contrects, r'encouragement de ceux qui ont à cœur l'avenir prospère de notre pays. Nsus saluons sa bienvenue en lui souhaitant sincèrement beaucoup

DE LA MINERVE.

Nouvelles publications périodiques.—Il se public maintenant à Québec, sous le titre Conveier du Canada, le nouveau journal qu'il s'agissait depuis quelque temps d'y établir. Son apparition ne s'est pas fait attendre et succèle rapidement à celle de la Gazette Militaire dont la fondation était récemment aunoncée. Les noms de MM, J. C. Taché, II. L. Langevin et J. A. Garneau paraissent en tête de la nouvelle feuille, les deux premiers comme ceux des redacteurs et l'antre comme celui de rédacteur-adjoint. Nous souhaitons la LE " COURMER DU CANADA."-" Nous pu- bienvenue aux nouveaux confrères, car bien que les hommes à qui échoit le malheureux sort fait ce n'est pas autre chose que l'idée de Jean- plétés ; 40. Que le chemin soit commencé des rélacteurs. Le Courrier du Canada doit devenir une bonne acquisition pour la cause

TEUILLETON.

Petite Revue Litt'raire.

Nous intercompons pour un instant la publica i in de l'article de M. Myrandafin de n'ais occuper un peu des feuilletons européens.

N. JULIS JANIN. -- Un des feuilletonistes de l'Indépendance Belge, denne à M. Jules Jan'n, à propos de son livre intitulé Les p tits $\frac{tordicues}{tordicues}, \ \text{les malins coups} \ \text{ de griffe} \ \text{ que nous}$ in érons à titre de chose finement dite.

" Et comme il ne se gene pas pour en faire, (des proverbes) Jules Jan'n, si par hasard iln'en trouve pas à sa cenvenance! Et comme il invente lestement de prétendus mots de Mentaigne! Pourquoi pas d'Amyot, qui est bien mous connu? Et comme, cu revanche, il cublic de nommer Henri Heine en daignant le transcrire le Mais les épreuves de ce beau-Janin, j'en jurcrais!) que les guillemets sont tombés peut être ? .. A la benne heure!

" Ce livre des Petits bonheurs est bien le livre cadémie!

Lamartino. solventia)

gèreté, fratcheur, et un peu de profusion; vous donc à vos belles photographies, qui nous qui ressemblaient à cela. Jan'n manque de sebriété; c'est là le vice de tion aussi embellit peut être les objets. Non! sujet (les gudances); il est d'ailleurs cus instant troublé par les sophismes de la physiocet épicurien littéraire. C'est bien le moins la magie du soleil n'est pas la seule magie du rieux à un totatre titre : "La matière est un logie humanitaire de M. Philips, la vérité si qu'ou ait un vice!

MADAME GEORGE SAND .- La Presse public un nouveau roman de Madame George Sand. Comme toujours cette femme auteur est un supour le style, une description du Campasaneto de Pise, description prise à l'écrit dont il est

" Ce Campo-Santo est, en somme, un lieu qui vous reste dans l'âme après qu'en en est sorti. Il ne me serait pas bien alsé de alre pourquoi précisément, car c'est une construction ruince ou inschevée, converte en charnente. Le cadre d'élégantes colonnettes du préau n'est pas une merveille qui n'ait été surpassée en Espagne, dans d'autres eleitres dont j'ai vu les dessins. La collection d'antiques auxquelles le cloitre sert de musée est très mutilée et n'approche pas livre out été si mal corrigées (pas par Jules ditan, d'une des moindres galeries de Rome, Il à quel genre de ruine appartenez-vous Madame y a là, en somme, peu de très beaux débris : Sand? mais il y a de tout, et ce vaste cloître où un pale rayon de soleil est venu un instant dessistion de l'Univers, se moque avec infiniment de faire connaître prochainement. d'un hemme heureux. Il fait l'éloge de presse ner les ombres portées de la découpure gothique, que tout le monde, et principalement des acastees profondeurs où gisent mystérieusement démiciers - Toc, toc!-Qui est là? Tirez la des tombes remaines, des cippes grees, des vabob nette, la chevillette cherra.—Ce petit ses étrusques, des bas-reliefs de la remaissance. Voici quelques extraits de su mordante critique: M. Henri Martin, deven de la faculté des chers en tout temps.....sur les portes de labonheur lui viendra aussi, un fauteuil à l'A- de lourds torses priens, de flucttes madones du "Il fait d'ailleurs, sans intérêt, l'élogo d'Ho-des trephées, ot ces fameuses chaînes du défunt nous raconte, avec force certificats à l'appui, future; M. Rispal dit : mère et de Platen, de Virgile et d'Horaco, de port de Pise, conquises et renducs par les Gé-plusieurs séances publiques d'électro-biologie; | "Quand on sort d'une caverne obscure où Cervantes et du Le Sage, de Dideret et de nois; l'herbe fine et pale du preau, où quelques | dans lesquelles, au moyen d'un agent électrique | l'air est épais et méphytique, en est heureux de Voltaire, de Lavater et de Walter Scott, des violettes essayaient de fleurir ; tout, jusqu'à qu'il no fait point connaître, il aurait privé, voir la lumière et de se sentir dans une atmos-Byron et de Jean-Jacques, de Cothe et des cotte charpente sombre qui ne finit rien, mais momentanément, plusieurs personnes de l'ex- phère plus pure; il en est de même pour l'es-

" C'est une galerie de tableaux : couleur, lés plein de pensées et d'un effet pénétrant. Fiez- On a déjà vu des tours de magie amusante précède, nous avons été heureux de lire et voilà les qualités, et voilà le défaut. Jules faisaient dire : L'effet embellit tout : la rédue-Compo-Santo. On le regarde sans trop d'ébahissement, mais on l'emporte avec soi.

-Ah! Madame Sand pourquoi done des dissertations, puisque vous décrivez si bien! perbe cerivain, un artiste admirable ; mais un Pour mentrer la différence de Madame Sand idées religiouses dans le passage suivant :

"C'est qu'il était une ruine lui-même, une "de savourer la coupe de savo grande et noble ruine des idées religieuses et monarchiques qui avaient fait leur temps. H ent des velléités généreuses comme il cenvenait à une belle nature d'en avoir. L'herbe essava souvent de pousser et de reverdir sur ses voûtes grande pensée s'écroula dans le donte et le découragement.

Puisque les grands écrivains sont des ruines,

M. FHILIPS.—M. A. Rispal, dans un feuilled'esprir d'un ouvrage d'un auteur américain,

Bar-Empire, des médaillens, des sarcophages, tanisme, -l'auteur est Américain, -M. Philips | qui no gate rieu, compose un lieu .. solennel, | creice de leurs facultés physiques et morales. | prite Après la lecture penible du livre qui

" la monaute st une ame; les pouvoirs vir-" tuellement infinis de l'ame sont limités par dans notre esprit." " la matière." Il est clair que l'auteur ne se comprend pas lui-même.

bien pauvre philosophe, voici comme citation, poète descriptif avec Madame Sand penseur, que devienn ut-elles après cette vie? Ecou- tout du Ramayana ou poème de Rama du voyons ee qu'elle dit de Chateaubr'and et des tons M. Philips: " Toute ame est destinée poète hindou VALMIKI. " à passer par tous les types organiques, afin-" de savourer la coupe des jouissances diver-

qui se trouve également au frontispice : " Tout " a même origine et pareille destinée."

"Je ne sais quel sort attend ce livre en Améaffaissées; mais elle s'y sécha malgré lui, et, rique; il n'est p int dangereux chez nous, par la comme un temple abandonné de ses dieux, sa raison qu'il est à peu près in ntelligible. L'au-poésies de Vâlmiki, citons avec l'auteur teur proclame bien haut sen spiritualisme. Il a besoin, en effet, d'en parler souvent pour ville d'Oude (Ayadhya:) qu'on y croie un peu. On connait d'ailleurs bien des spiritualismes qui n'offrent que très pen de garanties : celui de Spinosa, par exemple, et celui de M. Auguste Comte, qui n'est pas le moins bizarre et que je me propose

M. H. MARTIN - Puis passant de la critique M. Philips, sur l'Electrosdynamisme vital. du livre de M. Philips à celle de l'ouvrage de parapets au-dessus des portes, et garnie d'ar-" Dans sa préface, toute saturée de charla- lettres de Rennes, ouvrage intitulé, De la vie quelle flottent des bannières déployées, rem-

même de relire les pages savantes et salutaires · · · Voici un passage qui pourra édificr à ce de La rie future. Si nous avions pu être un " composer et a mades ou atomes indivisibles; cloquemment et si habilement défendue par M. Martin cut inévitablement reconquis sa place

M. TH. PAVIE. - M. Pavie, dans un charmant article de la Recue des Deux-Mondes, nous " Et ces âmes dont on vient de nous parler, parle des poèmes héroïques de l'Inde et sur-

·· La fable païenne n'a jamais inventé com-" plétement les héros auxquels l'antiquité avait " élevé des temples ou dressé des statues, dit " Et il finit son livre par cette proposition, " M. Pavie. Aux illustres personnages qu'ils " ont considérés comme des incarnations de " leurs dieux, les poètes hindous n'ont fait que " donner des proportions surhumaines."

Pour donner une idée du genre de ces qu'on vient de nommer, la description de la

"Vill: aux portes bien espacées, aux grandes voies bien étendues, embellies par une rue royale où la poussière est tempérée par l'eau qu'on y répand, garnie de marchands de toute sorte.....ornée de grands édifices, difficile à prendre, décorée de pares et de bosquets, défeudue par un fossé difficile à franchir et prefond, munio de toute sorte d'armes, avce des plie d'éléphans, de chevaux, de chars, troublée par le bruit de toute sorte de véhicules, etc."

~.00143[]@1.

(A continuer.)

enter in the enterior particular filter and

du pays, mais comme il n'en est encore qu'à son début dans cette épineuse carrière, nous nous réservons de le juger d'après ses œuvres, tout en lui rendant la justice que lui merite son prospectus. Ces notables additions à la presse québécoise font, du reste, augurer favorablement des progrès intellectuels et matériels de nos compatriotes de l'ancienne capitale.

Attaques personnelles.

THE ARGUS de Montréal :- Ce journal qui nous avait accueilli avec beaucoup de bienveillance, se laisse aller, dans son numéro de vendredi dernier, à des attaques personnelles contre ceiui des rédacteurs du Courrier, qui signe le présent article. Si nous ne trouvions pas, dans la circonstance, une occasion de faire une application pratique des principes contenus dans notre prospectus, nous n'aurions tenu aueun compte de ce que dit l'Argus; mais nous voulons saisir cette occasion pour déclarer que notre journal n'est pas institué pour servir de marche-pied à qui que ce soit, pas même à s's rédacteurs; ainsi le public ne nous verra jamais occupés à la glorification des individualités. comme jamais il ne nous surprendra à miner ouvertement ou sourn disement les réputations. Par les statuts de l'association des propriétaires du Courrier du Canada, la position de député du peuple est rendue incompatible avec celle de rédacteur de notre journal, afin, comme nous l'avons déjà dit, de mettre ces rédacteurs en dehors de la dépendance des partis politiques et du pouvoir, comme en dehors de la dominution de la popularité.

Quant aux attaques lancées contre M. Taché, nous ne dirons qu'un mot à l'Argas, et c'est celui-ci : si le rédacteur de l'Argus veut accepter sans bénéfice d'inventaire tout l'actif. à condition de soid r le passif, de la succession qu'art laissée à M. Taché dix années de services : publies, ce monsieur est pret à en faire la cession gratuite.

Sur ce, nous abandonnons volontiers la personne de M. Taché à qui voudra s'en occuper, et terminons en assurant le rédacteur de l'Argus que nous garderons en mémoire le souvenir de ses bons procedes et que nous avons déjà mis en oubli les petites injustices que contient son article de vendredi.

J. C. TACHE.

Nous empruntons de La Patric, de Montréal, le résumé suivant du rapport des Commissaires municipaux de Montréal, document dont : nous avons parlé dans notre numéro de samedi. LE COMITE SPECIAL SUR LA TAXATION RECOMMANDE : 10.-La commutation de la corvée, telle qu'-

elle existe à présent. 20.—Une taxe sur la propriété réelle qui sera prélevée sur sa valeur, d'après une estimation juste et équitable, et dont le taux n'excellera dans aucune année trois quarts par cent.

30.-Une taxe sur la propriété personnelle de toute espèce, excepté les actions de Banque et les parts de Compagnies d'assurance, pour lesquelles est ci-après pourvu : laquelle taxe n'excedera dans aucune année, trois quarts par cent.

La propriété personnelle comprendra les argents. merce, dettes dues par des débiteurs solvables, en sus de ce que l'on doit soi-même, navires et vaisseaux ou parts de navires et vaisseaux de toute sort : et toute espère de propriété possédée dans la municipalité, non comprise dans la propriété personnelle ou spécialement exemptée.

Par rapport à la manière de cotiser les effets et marchandises, notre Comité ne pourrait mieux faire que de citer les paroles du Cotiseur en chef de Boston:

" Pour les effets et marchandises, on taxe un "homme sur le montant moyen de son fonds de " commerce pour l'année. Par exemple si un hom-" me se procure un fonds de marchandises au mon-" tant de \$20,000 et le réduit à \$10,000, o : le taxe

Si quelqu'un se croit lésé par une évaluation " excessive de sa propriété personnelle, il lui faut "dans tous les cas où il est personnellement in-" téressé, faire serment quant au montant de propriété personnelle qu'il possède, item par item, avant de pouvoir obtenir une réduction.

Tout non résident qui transigera des affaires, soit personnellement ou par l'entremise d'un agent, merchand à commission ou représentant quelconque, sera sujet à la cotisation de même une les marchands et commerçants résidents : telle cotisation n'excé lera dans aucune année trois quarts par cent et sera payable par le dit agent ou représentant ou à taême les effets qu'ils ont en mains, sans crainte d'étra Féténues funtilement en agents respectivement, les courtiers, agents et marchands à commission seront taxés sur leur revenu net, à un toux qui n'excedera dans aucune année deux par cent.

seront taxées sur cette partie de leur capital qui | du 2 du courant ; sera employee dans la municipalite.

Une taxe sur le revenu sera prelevée sur toutes personnes recevant un revenu d'aucune profession, métier ou emploi, et non sujet pour cela à la taxe comme propriete personnelle, à l'exception des personnes qui sont ci-après exemptees. Il n'y aura de sujets à cette taxe que ceux dont le revenuexcé lera cent louis par annec, et elle n'excédera, dans aucune année, deux par cent-

Les taxes speciales que l'on recommande, sont : les licences des aubergistes, charretiers, tables de billards et autres, cirques et exhibitions ambu lantes, telles qu'elles existent actuellement.

Les bâtisses dont on se sert pour le cu'te religieux, les couvents, écoles publiques, maisons de pauvres, hópitaux, maisons de refuge et de réfornation, et institutions publiques pour l'avancement des arts et sciences et les Banques d'épargne; les meubles de menage de tout individu, n'excedant pas mille piastres en valeur; et aussi ses hardes, ustensiles d'agriculture, et outils de mécanicion nécessaires pour vaquer à son metier.
W. A. TOWNSEND Prés.

EDWIN ATWATER, JOHN J. DAY. L. MARCHAND, D. MASSON.

Nouvelle religiouse importante.

On lit dans la Gazette de Lyon :

" Voici une citation remarquable. C'est la déclaration de la Griette de Meckleubenry qui abandonne les ruines désolantes de la Réforme pour se rapprocher de l'Eglise, laquelle seule est la voie, la vérité et la vie." Nous voulons sauver notre christianisme, dit cette feuille; été fait à Rimouski, ven fredi, le 6 de ce mois, nous irons la où l'Eglise fait ce que dit l'Ecri, et que l'officier-rapporteur a déclaré que la mature; où l'Eglise prescrit ce que ses ministres Jorité des électeurs présents était favorable doivent enseigner, ce que ses fidèles doivent apprendre; où l'on veille sur l'uniformité du culte; où tout est solennel, relevé, en harmonie avec le cœur et l'adoration; où un puissant chef spirituel ne se courbe pas devant les puissants de la terre, muis seulement devant Dieu; discours, le Gouverneur aumonce qu'une Comoù l'Église est réellement bâtie sur le roc. C'est à contre cœur que nous nous séparons de la maison de nos pères, muis il faut nous sépre et la Nouveile Ecosse. L'honorable M. Johnster. En avant vers Rome! W. hlang!! ton a proposé de déclarer que le gouvernement

" Puisse ce cri se propager de plus en plus!"

PAUTS DIVERS.

COUR CRIMINELLE.—Cette cour a terminé es travaux samedi. Comme il reste encore 47 prisonniers qui n'ont pas subi leurs procès, route dans 3 semaines. il y aura, en avril prochain, une session spéciale de cette cour.

SENTENCES .- Les prisonniers, dont les noms suivent, avant subi leurs procès, ont été con- II a inauguré sa présidence par un discours damnés samedi aux peines suivantes :- Antoine : remarquable dans lequel il suggère à la Lé Jolin, trouvé coupable de larein, trois an- de gislature de donner aux municipalités le poupénitencier ; James Leonard, trouvé coupable voir de sontraindre les parents à envoyer leurs de baroin trois and I relationate, Particle commes a recovered, conduite de force les Brady, trouvé coupable de la même offense, petits vagabonds que l'on voit errer par les douze mois de prison commune ; Octave Côté, rues des grandes villes. Ce système est suivi vol de moutons (deux fois), douze mois de pri-

ANAIS TOUSSAINT .- Cette femme, qui vient inutile .- Journal de l'Instruction publique. d'être condamnée à mort, s'est déclarée enceinte. et après examen fait par un jury de matrones, manche, ont été à Québec de vrais jours de la Cour a accordé à la condamuée un sursis printemps. Hier, vers trois heures, il est tomjesqu'au terme de juillet.

minée same li par l'acquittement de John alias nuit, nous avons aujourd'hui de bons chemins. James Hagan

écrasé samedi sous de la neige et de la glace torités françaises. Carpentier, Grelet et autres provenant du toit de la maison de M. Foley, personnes accusées de s'être approprié des rue de la Fabrique. Il a été transporté de sommes d'argent appartenant au chemin de suite à l'Hôtel-Dieu; il est dans un état très-Fer du Nord de France. (Traduit du Chem-Son nom est Michael Colter.

BUREAUX DE LA TENURE SEIGNEURIALE.-Les bureaux de la tenure seigneuriale sont ayant ou beu l'année dernière parmi la populamaintenant rouverts, le déménagement n'ayant tion de Montréal et de Québec produit qu'une courte interruption dans les affaires. Nous apprenons que samedi dernier des "naissances, 1.770 sépultures et 580 mariages, affaires d'argent s'y sont transigée, en sorte que : Dans la ville de Québec, 2,211 baptèmes,

Les Compagnies d'Assurance, ainsi que leurs ville, pendant plusieurs jours, pour les affaires qu'elles ont à régler avec ce département.

M. J. B. DUPUIS. - Ce monsieur, dont le nom se trouvait au bas d'une lettre adressée à Les Banques faisant des affaires dans la Cité M. Chiniquy, écrit au National sous la date

> " L'estime que je portais personnellement à M. Chiniquy m'imposait, ainsi qu'à mes amis signataires, dans le début, cette demarche; mais personne ne la regrette plus que moi si notre but semble manque. Je ne puis comprendre les mo-tifs de celui ou de ceux qui, dans un temps aussi inopportun, ont eru devoir faire publier cette lettre, i ce n'est au on voulait nous faire intervenir dans cette pénible lutte, pour decider, malgre notre incompetence, dans un sens contraire aux évêques du Canada.

> ASSURANCE DE QUÉBEC. - A une assemblée des Directeurs de la Compagnie d'Assurance de Québec, H. Gowen, écr., a été élu présideut; Vital Têtu, éer., vice-président; et Archibald Laurie, cer., trésorier.

> MORT DE M. GILMOUR. - Nous avons à aunoncer la mort de David Gilmour, écr., dit le Morning Chronicle de ce matin. M. Gilmour est décèdé à Ruthland, il y a quelques jours ; il était en voyage se rendant en Angleterre. M. Gilmour était un des premiers négociants de cette ville, et sa perte sera pleuré par de nombreux amis: il était âgé de 42 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi prochain à deux

M. EVANS.—Les funérailles de M. Evans ont eu lieu le 5 du courant au milieu d'ungran l'concours de citoyens accourus pour témoigner le respect qu'ils portaient au défant. M. Évans-était âgé de 68 aus.

ELECTION. - Nous apprenous que l'appel des candidats pour l'élection d'un r présentant a à la candidature de M. W. Baby ; l'autre candidat est M. Joseph Garon. L'enregistrement des votes aura lieu les 15 et 14.

NOUVELLE ECOSSE .- Les Chambres sont en session depuis le 5 du conrant. Dans son pagnied mandera une charte, l'autorisant a poser un nouveau fil télégraphique ontre l'arlande n'a pas la confiance de la Chambre.

JUGE DRAPER.-La gazette de Montréal dit que le gouvernement se propose d'envoyer le Juge Draper en Angleterre pour faire valoir les wraits du Canada au territoire de la Baie d'Hudson. Il doit, solon elle, se mettre en

ELECTION. - Le Canadian Institute de Toronto vient de faire ses élections annuelles. Le juge en chef. Draper a été élu président. conduite de l'orce les en Prusse et l'a été dans plusieurs cantons de la Suisse jusqu'à ce que le résultat l'ait-rendu-

TEMPÉRATURE. - Vendredi, samedi et dibé pendant une demi-heure beaucoup de pluie, AFFAIRE CORRIGAN .- Catte affaire s'est ter- pet le temps étant devenu plus froid durant la

EXTRADITION.-Ordre a été donné par le ACCIDENT -Un enfant de 13 ans a été gouvernement à Washington de livrer aux au-

STATISTIQUE,-Naissances, mariagezet décès

Il y a eu dans la ville de Montréal, 2,816 les personnes de la campigne peuvent venir 1313 sépultures et 335 mariages,--Minerce.

ENFANTS IN AGE D'ALLER A L'ECOLF.-Le recensement des enfants a été fait par MM, les secrétairestrésoriers, en général, avec une promptitude et

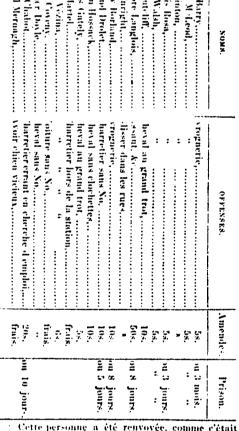
une régularité qu'on ne saurait trop louer, Comme il y a encore des retardataires il est impossible de donner maintenant le résultat pour tonte la province; mais les statistiques qui suivent eront vues, sans donte, avec interet par les amis de l'éducation dans nos deux grandes cités.

	Nomb gare de 7	ous à 14	Nomb. de l garçons de 5-à 16 c ans.		tilles	
	bans la muni- cientité.	itrynciamin	circles man.	i teguembla los écolos.	cipalité.	t réquentant les écoles.
Montréal.catholiques	3068	2316	5556	3320	2961	:146
" protestants,	1208	941	2223	1396	1180	887
" total,	4296	3257	7779	4716	414	1033
, uébec, catholiques,	2769	1841	4119	2340	244	.780
" protestants.	1665	1173	2397	1598	159	1979 .
" total,	1401	3014	9510	1935	104	:850
	Nomi fill		Non Cent	abre		

	filles l'enfants d'enfants le 5 à 10, le 7 à 14 de 5 à 10 ans. ans. ans.			
Montréal, catholiques	5322 304	054 1462	10878 6360	
" protestants,	2187 133.	1.187 (828	1410 2731	
" total	1509 437:	44 7290	152% 9091	
Québec, catholiques.	(717 225)	-217 -621	7836 4596	
" protestants.	1124 1418	1261 2252	4521 3014	
" total,	5841 367	741 -873	1237 7610	

On n'a point compris à Québec les enfants fréquentant les institutions d'education supérieure.--mernal de l'Instruction.

COUR DU RECORDER .- Les sentences suivantes ont été prononcées par M. le Recorder. Gauthier, depuis le 2 du courant, jusqu'au 5, contre les personnes dont les noms suivent, et pour les offenses mentionnées vis-à-vis chaque nom:



Cette personne a été renvoyée, comme c'était une première offense, sans être condamnée à payer

ACTES DU GOUVERNEMENT. - Le comté de Joliette, avec partie du comté de Berthier, a été érigé en circuit séparé pour les fins judiciaires: les audiences de la cour de circuit, seront tenues au village de l'Industrie. Le Pont public dit de Baforme sur la rivière Boythier a été remis aux municipalités de Ste. Geneviève et de Berthier. Des terres publiques sont offertes en vente dans le canton Grenville, comté d'Argenteuil. Le conseil municipal de St. Michel, comté de Bellechasse, a reçu l'autorisation de ne publier les annonces de ses réglements que dans la langue française seulement : de même la municipalité de St. George, comté de Nicolet.

CANAL -- Le Bureau de Commerce d'Hamilton a décidé, le 2 du courant, de faire faire une étude du pays situé entre le Lac Ontario et le Lac Huron, afin de s'assurer s'il ne serait pas possible d'y ouvrir un canal pour les na-

NOUVEAU JOURNAL .- On dit que M. P. Lamoureux publicra sous peu de temps un nouveau journal intitulé " Québec Hearth," Ce sera un journal le bdomadaire, dont la souscription sera de \$3 par année.

INCENDIE.—Le 31 janvier dernier, vers six heures du matio, le feu s'est déclaré à Saint-André, comté de Kamouraska, dans une des granges de Hilary Michaud, et en très peu de temps, cette grange et une autre avec tout ce qu'elles contenzient sont devenues la proje des flammes. M. Michaud a perdu ainsi ses voitures, instruments d'agriculture, animaux, récolte, etc. C'est une perte d'environ £1900. C'est avec peine qu'on est parvenu à sauver la maison, ainsi que l'église et le presbytère sur lesquels le vent dirigenit les flammes.

AVOINE - L'Enquirer des Trois-Rivières dit qu'un exploiteur de bois sur le St. Manrice a récelté l'an dernier, sur ses terres, environ 2100 minots d'avolne. "C'est, dit-il, une preuve a-sez forte de la bonté du sol de la vallée du St. Maurice et du territoire arrosé par ses tributaires.

UNE SAISTE D'UN NOUVEAU GENRE,--- Dornièrement, aux chûtes de Niagara, un donanier poursuivant à son hôtel un veyageur, soupgenné de contrebande, lui confisqua un faux ratelier que celui-ci vencit d'oter de sa mâchoire

UN TERRAIN PRÉCHUX - Dans la dern'ère semeine de janvier on a vendu à New-York un lot de terre situé dans cette ville et appartenont au collège Columbia, pour la semme de 8596,350. Il avait, terme moyen, 438 pieds de front sur 87 pieds de profondeur; sa superficie était de 38,106 pieds carrés, ce qui fait plus de \$15 par pied.

VOTE D'ARGEST - Le 3 du courant, dit le Times de Toronto, le conseil municipal du comté d'Ontario a adopté une résolution exprimant l'opinion que le comté doit senserire des actions au montant de £100,000 du fonds capital de la compagnie du chemin de fer de Whitby et du lac Huron. PROFESSION -Le Catholic Citizen de To-

ronto nous appren l'que, la semaine dernière, il y a cu à Toronto 7 réceptions de religiouses, dent 4 au couvent de Lorette et 3 à celui de St. Joseph, dans lequel il y a cu aussi 2 professions. Les 4 postulantes de Lorette reguient le " voile nuptial du célibat, " dit le même journal, des mains du révérend M. Bruyère, qui avait pour assistants le révérend père Louis et les révérends messieurs Hoban et Mulligan. Les 3 postulantes et les 2 professes du couvent de St. Joseph ent fait leurs vœux en présence du révérend M. Bruyère, qui avait les révérends messieurs l'itzhemy. Malhos et Mulligan peur assistants. Ces réceptions et professions sent une preuve bien remarquable des progrès rapides que le catholicisme a faits depuis quelques années dans le Haut-Canada et spécialement dans la cité de Torento.

(Toutes les nouvelles non signées.) A. GARNIAI

A St. François, Islo d'Orléans, le 3 février, Sieur Pierre Deblois dit Grégoire, âgé de 71 aus, après une maladie de 8 mois, soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse chérie, sept enfants et un cercle nombreux d'amis qui le regretteront longtemps

FEUILLETON Du Commerce et de l'Industrie.

DES JOURNAUX DE TORONTO. - Commerce de Toronto: La valeur totale des importations de cette ville s'est élevée à £1, 738,657, c'est une augmentation de £338,247 sur l'année 1855, Ce mouvement s'est ainsi réparti : d'Angleterre......822,335 des États-Unis......365,404 des colonies anglaises......14,797 d'autres pay-......36,119

Le revenu perçu sur ces importations à été de £195,159, montrant une augmentation de £42,584.

Les exportations se sont élevées pour 1856 à £551, 333 (dont £176,703 pour farine et £202,792 pour ble) montrant une augmentation de £147,228.

Le prix du blé étant tombé, l'augmentation en quantité sur les exportations a augmenté dans une proportion plus grande que celle en valeur : voici les quantités des blés et farines exportés, réduites en boisseaux de blé pour les années 1855 et 1856.

1855.....2.084,007....boisseaux.£729,402. 1856......1,384,639 .. 692,319.

augmentation 699,368 ..£37,083.

CHEMIN DE PER GRAND QUEST .-- Le revenu total de ce chemin de Fer depuis le fer d'août 1856 au 31 janvier 1857 a été de 81.564,338 ; pour la même période l'an dernier co revenu no s'étuit élové qu'à \$1.324,485.

CHICAGO. - Dans les furinse on ne compte que des transactions de main & main (local), dans des prix variant depuis 8 3.75 4 86.76 per beril suivant l'espèce et la qualisé.

Dans les Més les acheteurs sont rares, les prix varient de 92c. à \$1.15.

Le mais (blé d'Inde) se vend, amené aux chars des chemins de fer de l'Est pour 41c. à

L'avoinc est en réquisition se à 40e et à 35e, et 36e dans les hangars

Les pares préparés, sont en baisse malgré les demandes extérieures: le salage a été interrompu par le doux temps.

Foureures. Le marché aux fourrures est dans l'attente du retour des prix des ventes de la compagnie de la Baie d'Hudson à Londres. en janvier. Le vison se vend bien à \$1,50 et \$2: le rat musqué à 20c': l'Oposcum à 20c : Le loup, le renard et le chat saucoge sont en le quarter. requisition.

Sel: pour gros sel \$2, 25 à \$2, 50 par chaque sac de 250 lbs : le beau sel à \$1. 95 et \$2. nous puisons ces renseignements dont nous ne sac de 14 lbs.

CINCINNATI.-Le nombre des maisons ocennées du curage et salage des porcs à été de 37 c'est-à-dire 5 de moins que l'an dernier. Voiei le nombre des pores curés pendant | les deux dernières années, suivant les retours des différentes maisons.

1855......405,395 1856.....344,512

Diminution60,884 été de 204 lbs pour l'année 1855, it a été de abondance. 2053 lbs. pour-1856. Voici le tableau du nombre de porce curés depuis 1847 en donnant le ler janvier pour date, de chaque année écou- (unnée plus).

1847.....250,000 1848.....475,000

1850		 	 	:93,090
1851		 	 	334,000
1852		 	 	352,000
				361,000
1854		 	 	421,000
1855		 	 	355,786
1856	. .	 	 . 	405.396
1957				344.512

STATISTIQUES.

D'après les circulaires commerciales de New-York, il paraîtrait que l'Angleterre, dans les trois années expirées en 1854, a acheté 15,600,000 de quarters (le quarter est de 8 boisseaux) de blé au prix de 810 le quarter, et dans les dernières trois années expirées en 1856, 13,000,000 de quarters au prix de \$17

Voici, d'après les journaux dans lesquels 12 par baril : le sel pour la laiterie à 17c. par garantissons pas l'exactituée, les quantités en valeur des importations de blé de la France et de l'Angleterre ;

Pour 1852-53-54 1854-55-56 Angleterre...\$154.850,000....\$222,680,000 France.......22,108,100......91,000,000

Total \$176,958,100....\$313,680,000

valeur de \$150,000,000.

In prix moyen a été en 1853-54 de \$1.441

total de 8,986,192 lbs.

(année moindre) et en 1856-57 de 86.234

FRANCE.-D'après le tableau régulateur arrêté le 27 décembre, le prix moyen de l'hectolitre de blé (environ 21 minots) est de 27 fr. 82, pour toute la France. C'est une baisse de 89 centimes sur le mois précédent.

Voici le relevé comparatif des prix moyens généraux à la fin des cinq derniers mois : sept. 30-38 oct. nov. 29/55 28/71 $32 \ 63$ Ainsi, la baisse, depuis le mois d'août, est de 4 f., 81 par hectolitre de blé.

C'est sur les marchés de la Bretagne que le blé est au plus bas prix, et c'est encore sur ceux du Midi qu'il est le plus cher.

Le maximum (50 fr. 97) est fonrni par la de Saint-Lo, Paimpol, Quimper, Hernebon et

-Le dernier numéro du journal pratique la première fois depuis trois ans, qu'il y a eubaisse générale dans le prix des céréales, i Midi que du Nord.

-Par ordonnance royale, la reine a prescrit que tant que durera la crise alimentaire qui commerce, à l'industric. On évalue pour l'Angleterre la différence ; pèse aujourd'hui sur le pays, seront affranchis : entre une bonne et une mauvaise récolte à une du payement des droits de donanes les barils, demande l'occasion d'étendre ses relations avec La France d'ordinaire se suffit à elle-même, : lesquels on importera de l'étranger les grains un intérêt général. Un pyroscaphe, portant La moyenne du poids de chaque pore avait dans des conditions de plus ou moins grande et farines. L'ordonnance est en date du 18 une vingtaine de canons, seta enveyé à Désima décembre 1856.

s'est élevé à 38.306 têtes, domant un poids | pavillon étranger, paye à l'avonir 30 et 60 300,000 florins. centines solon le pavillon

L'ordonnance est en date à Madrid du 28 decembre 1856.

Par autre ordonnance de la même date, sent affrauchis du droit de donane, durant la crise alimentaire, les sacs dans lesquels on importe des blés, farines et autres substances alimentaires, mais avec l'obligation de les réexporter dans un délai spécial qui sera déterminé par 27/82 les administrations respectives. (Gazette de Madrid du 30 décembre,)

Pays-Bas. Tavif des Indes nterlandaises. Relations arer le Japon. On écrit de la Haye, 1er décembre 1856.

Le ministre des colonies à reconnu la nécesl'ère class : comprenant les marchés de Toulouse, cossité de soumettre les tarifs coloniaux à une Gray, Lyon, Marseille; le minimum (24 fr. révisien. Il y procédera graduellement en 58) par la 4e classe qui comprend les marchés modifiant d'abord les droits de sortie. Le gouverneur général des Indes doit faire, à ce ajet, des propositions qui sont attenducs.

L'empire du Japen, sentant qu'il ne pouvait d'agriculture, paru le 5 jouvier, constate, pour maintenir contre le commerce curopéen sen système traditionnel d'exclusion, a demandé des conseils au gouvernement néerlandais. Il pendant la dern'ère quinzaine de décembre, invoqué son concours pour créer une marine de sur tous les marchés de France aussi bien du guerre sur le pied européen, et obtenir tous les moyens d'être initié à l'art des constructions mivales, à l'art militaire, à la / écanique, au

Le gouvernement néerlandais a vu dans cette de quelque espèce et volume que ce soit, dans cet empire, et, en même temps de travailler à dans le courant de janvier.

Elle a, en outre, ordonné, comme mesure Le commerce néerlandais avec le Japon était générale, que le charbon de bois étranger, jusqu'ici entre les mains de fermiers. Le geugrevé à son entrée dans le royaume du droit | vernement a cru devoir renoncer à ce système Lo journd Quincy Whig dit que le nombre do 55 centimes par quintal sous pavillon et faire le commerce lui-même, en désintéresde porce curés à Quincy dans l'année 1856 espagnol, et d'un réal cinq centimes sous sant les fermiers actuels par une indemnité de

(Annoles du commerce extérius.)

PERDU.

L'INCENDIE CHEZ LE DR. RAMSAY, une A BOUCLE D'OR, contenant le portrait en mi-niature d'un enfant unique décède. La personne qui l'a en sa possession sera convenablement recom-pensée en la laissant à l'Hôtel Ressell. On ne s'adresser au soussigné. questionnera pas.

Québec, 9 février 1857.

AVIS.

TOUS coux qui ont des réclamations contre JAMES FENEGAN (et ducant FENEGAN (ci-devant tenant magasin dans la REVUE UNIVERSELLE DES TRAITS DE COURAGE rue Notre-Dame) sont priés de filer leurs réclama-tions dument attestées d'ici au 10 MARS prochain

No. 1, rue Sous-le-Fort.

Québec, 9 février 1857

Province of Canada, Dans la Cour Superieure, Le 4ème jour de fécrier 1857.

PRÉSENTS :

L'honorable Enward Bowen, juge en chef, Juge MERROTTH, Jage BangLLY.

No. 2179. CHARLES COLLET, de la paroisse de St. Henri, marchand.

Demandeur.

CAARLES CHOUNARD, cultivateur, ci-devant du township de Tring, dans le district de Québec, MUSICALE, rue St. Louis, MERCREDI, 18 février, et actuellement absent de cette province. et actuellement absent de cette province, Défindeur.

VI que, par le tetour du Shérif de ce District, un : d'envoyer leurs dons à une des Dames suivantes :bref de saisie-arrêt émané en cette cause, il ap- | Mme Alleys, | Mme J. Quiss, pert que le dit Charles Chouinard a laissé son domicile dans le Bas-Canada, et ne peut être trouve dans le District de Québec.-la Cour ordonne, sur motion du dit Demandeur, que par un avertissement à être in-éré deux fois-en langue française dans le papier-nouvelles intitulé, "Le Conrrier du Canada." et deux fois en langue aughaise dans le papier-nou-velles appelé "The Morning Chronicle," le Défendeur soit notifié de comparaître devant cette Cour. à Québec, et répondre à la demande du Demandeur sous denx mois de la dernière publication du dit avertissement, faute de quoi et le dit délai expiré, il sera permis au dit Demandeur de procéder à jugement comme dans une cause ex-parte.

Vraie copie, (Signé,) J. B. R. DUFRESNE. Dép. P. C. S.

Québec, 9 février 1857.

CARTE.

DR RAMSAY, chiracción dentiste, a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a rouvert une Officine au-des-us dat mag sin d'épicerie de M. Joigs AST de Magasis de Marchandises Sacres de Mountain, rue St. Je in : mais qu'il donnera, de nouveau, avis lorsqu'il sera pret à recevoir les malades. En attendant, les personnes qui désireront voir le Dr. RAMSAY, le trouveront à l'Horel Russell.

Québec, 9 février 1857.

LINCENDIE

RUE ST. JEAN.

POUS les effets sauvés du dernier incendie ont été transportés au magasins qu'occupait auparant MM. LEWINE.

No. 11, rue de la Fabrique, Où ILS SERONT VENDUS, DANS QUELQUES JOURS.

A SACRIFICE!

ARGENT COMPTANT SEULEMENT!! Québec, 9 février 1857.

A VENDRE OU A LOUER.

tETTE maison à trois étages, commode rieure.

et bien finie, située sur la rue St.

Louis, entre la demenre de H. S. ANDER
BON, écr., et celle de l'Hon, N. F. Belleau, avec cour, écurie, appentis, remise, cuisine au niveau du premier étage, gaz, eau, etc. La plus grande partie du prix pourrait demeurer entre les mains de l'acquereur. Le lot a 120 pieds dans sa plus grande profondeur.

S'adresser à BURROUGHS, Ec òu à E. G. CANNON, Ecr., N. P. Québec, 7 février 1857.



CORPORATION DE QUÉBEC.

AQUEDUC.

DES soumissions cachetées seront reçues par le Président du Comité de l'Aqueduc, d'aujourbui à SAMEDI PROCHAIN, le 14 février courant, à QUATRE beures P. M., pour l'exécution des tra-voux de l'aqueduc et de canalisation dans la rue Champlain.

Les travaux seront divisés en cinq portions, portant respectivement le numéro 1, 2, 3, 4, 5, et les soumissions devront contenir le prix de chaque

Les plans, sections et spécifications des travaux reront visibles au bureau du sonssigné, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Par ordre,
W. SHORDICHE,

Hôtel-de-Ville, 7 février 1857.

MORUE VERTE DE LA MEILLEURE QUALITÉ,
HARENGS DU LABRADOR.

On patera le le plomb et le c Point de rapp
mêmes articles.
Québec, 6 fét

Н. Л. NOAD ET Cir. Québec, 4 février 1847.—3f. П1711 18 1848

HUILE DE FOIE DE MORUE.

3 DARILS D'UNE QUALITÉ TRÈS SUPERIEU-H. J. NOAD ET CIE.

Québec, 4 février 1857 .- 3f.

A VIS.
A première feuille de cu journal est adressée à a un grand nombre de personnes que nos agente n'ont pu voir, mais qui pouvent dosirer le recevoir. Celles qui ne vondront pas s'abonner sont priées de gous renvoyer ectte feuille le plus vite possible. STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 3 février 1866.

A VENDRE.

Les batisses situées sur la rue St. Paul, détruites dernièrement par le feu, avec les ruines de la maison et du mou-

H. TURCOTTE, No. 35, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 7 février 1857.

L'EXEMPLE,

(BUREAUX : Paris, No. 44, rue des Remparte.) tE nouveau journal est, pour ainsi dire, le jour-, nat de la morale mise en action chez tous les peuples.

La noble pensée qui a donné lieu à cette création ! n'a pas besoin des réclames de la longue affiche pour être comprise des âmes généreuses.

Cenyqui vondraient rendre publics quelques traits de conrage et de dévouement, pourront les faire parvenir aux rédacteurs de l'Exemple en les déposant au bureau du Courrier du Canada.

Le prix d'abonnement est de 8 francs par année. La revue est mensuelle, de 32 pages.

J. T. BROUSSEAU.

Agent pour le Canada. Québec, 7 février 1957.

BAZAR IRLANDAIS.

N BAZAR pour venir en aide à l'ASILE DE STE, BRIGITE, sera tenu dans la SALLE rent contribuer à cette œuvre charitable sont prices

Mme. Parkin, Mme, E. G. Cannon, Mme, J. C. Andours Mme. Stafford, Mme. Litta. Mme. Lase.

Mme. M. Cossolly Mme II O'NELL, Mme, JORDAN, et Mme, P. O'Re-GAN, présideront à la table de rafraichissements. Par ordre.

Mme. WHITTY.

Mme. Couren.

Mine, J. FLANAGAN.

Mme. O'TARRELL.

Mme. MERNACH.

*MARIE, E. CONNOLLY, Secrétaire. 5 février, 1857

CARTE.

Grande R'duction dans les Prix!!!

C. J. ARDOUIN.

Importateur, Orfere et Horloger, etc., etc.,

25, Rue de la l'abrique.

LAIRD.

L'HONNEUR d'annoncer qu'il va faire, pour A quelque temps seulement, une réduction de 15 à 25 par cent pour argent comptant.

SON FONDS Se compose d'un assortiment varié de jouaillerie à toutes sortes de prix. Montres d'or et d'argent, coupes on gobelets d'or, conteaux, fourchettes et cuillères en boite, conteaux et fourchettes à poisson,

conteaux à dessert, tabatières, boites à cigares, couteaux pour beurre, etc. ARGENTÉS.

Porte-huilier, Porte-liqueurs, coquetiers argentés. corbeilles pour biscuits, et pour cartes, une magnifique épargne, guéridons, chandeliers, cuillères, fourchettes, cuillères à patage, etc. papier maché, et autres effets, extrémement variés, offrest us at-TRAIT BIES RAREMENT (GALÉ.

Chaque article étant marqué en chiffres, sans qu'on ait f'it aueun changement à cause du présent avis, permettra à l'acheteur de s'assurer qu'on ne

le trompe pas. N. B. - Toutes sortes de montres, d'horloges et de jouaillerie sont réparées d'une manière supé-

On continue de faire les ouvrages commandés

C. J. ARDOUIN. Rue de la Fabrique.

Québec, 7 février 1857.

INSTITUT CANADIEN.

titut Canadien, pour l'ELECTION DES OFFI-CIERS de cette Institution, est REMISE à JEUDI, le DOUZE du courant, à SEPT heures. Les membres sont priés d'y assister.

JAMES OLIVA. Sec .- Arch.

Québec, 6 février 1857.

ALEXANDRE LAMBERT

PAIT OU REPARE ET BECOUVRE DES

PARAPLUIES ET DES PARASOLS,

No. 85. RUE ST. JEAN (EN DEHORS). OUEBEC.

Il répare aussi, sous le plus court délai, et à prix liberal, toute sorte de faience et douvrages de

Québec, 6 février 1856.

GOUCK, COOPER & C'E. Plombiers et poseurs de Tuyaux de Gaz,

YANT loué le magasin faisant le coin des rues Ste. Anne et DesFossès, faubourg St. Roch, ontl'honneur d'informer leurs pratiques et leurs amis qu'ils sont prêts à exécuter toutes commandes | dont on voudra bien les honorer, aux plus bas prix

Ils gardent toujours un assortiment très complet pour le plombage et pour la distribution du gaz.

On paiera le plus haut prix pour le vieux fer, le plomb et le cuivre.

Point de rapport avec les autres marchands des

Québec, 6 février 1857.

PERDU.

UNE personne de la campagne, a perdu une BOURSE contenant cinq billets de \$5; 3 de \$2; 7s. 6d. en pièces de monnaie et quelques sons. Celui qui la tronvera est prié de la remettre au bureau de ce journal. Quebec, 3 fevrier 1857 .- of.

LARD.

V ENANT d'ûtre reçu per la voie du Gran Tronc et à vandre chez le soussigné : 12 TIERCES DE LARD, No. 1.

CHARLES BRODIE, Bue St. Pierge. Québec, 2 février1857.



PREMIER GRAND CONCERT

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE SABATIER.

L E PREMIER GRAND CONCERT de la SOCHÉTÉ Rue Des l'Ossès, St. Roch. Québec. PHILHARMONIQUE SABATIER aura lieu à la

SALLE RUSSELL.

LE TREIZE FEVRIER PROCHAIN.

On pourra se procurer des billets d'admission chez tous les libraires de Québec, ainsi que chez M. ANT. Poin, côte de Léry.

Prix d'admission-2s. 6d.

Les portes seront ouvertes à SEPT heures, et le concert commencera à HUIT heures précises. Par ordre,

FRS. HUOT, Secretaire.

Québec, 2 février 1857.

A LOUER,

UNE élégante maison de campagne, con-ayant neuf pièces et accompagnée d'un hangar et d'une étable, située sur le chemin Ste. Foy, vis-à-vis celui de Belvédère. Possession S'adresser à

JOHN ROSS. Société de Batisses de l'Union.

Québec, 2 février 1857.---0f

Québec. 2 tévrier 1857 .- Cf

CETTE jolie maison à deux étages, avec à front de peu près un arpent de terre, située sur ordinaires, le chemin Ste. Foy, et dernièrement occupée par M. Jeskiss. On y ferait très bien un pen sionnat. Un peut en prendre possession immédiates : ment si l'on vent S'adresser à

JOHN ROSS. Societé de Bûtisses de l'Union.

A la maison.

MAISON A LOUER.

A Beauport, près du moulin à clous de Méthot. S'adresser à Chinic, Sindro JOSEPH HARDY,



HOTEL-DE-VILLE.

Quebec, 5 ferrier 1857. une séance du Conseil-de-Ville, tenue le 2 de

ce mois, il a été 1. Résolu.-Qu'afin d'assurer la construction du Chemin de Fer de la Rive Nord, la Corporation de la Cité de Quebec souscrive, dans le fonds capital de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord de Québec à Montréal, des actions au montant de £200,000 courant en outre des £100,000 déjà souscrits, et ce aux conditions suivantes: 10, la Compagnie commencera les travaux du Chemin de Fer sonscrits par elle, la Compagnie payant les £40,000 suivants à même les autres ressources de la Compagnie, et la Corporation et la Compagnie continueront ainsi à payer £30,000 alternativement jusqu'à ce que les £300,000 sonscrits par cette Corporation aient étépayos: 30. les travaux du chemin seront commen- heures du matin jusqu'à CINQ heures du soir. ces à Québec : 40. Les paiements à être faits par cette Corporation seront en bous ou dehentures de la Cité on de la Province garantis par le fonds d'emprunt municipal pour le Bas-Canada; 50, le contracteur et la Compognie - s'engageront à payer six par cent d'intérêt sur les dites debenuers, ainsi reçues, pendant toute la durée de la construction du

Chemin de Fer de la Rive Nord de Québec à Mont-2. Resolv .- Que Son Honneur le Maire convoque une assemblée publique des Citoyens de Québec, sous un délai convenable, pour prendre en considération la question du Chemin de l'er de la Rive .

Conformément à la dernière résolution ci-dessus, je convoque une assemblée publique des Citovens de cette ville, au PALAIS DE JUSTICE, pour JEUDI. le 19 de ce mois, à DEUX heures de l'après-midi. JOS. MORRIN.

Chemin de Fer de Jonetion de Mégantie et Compagnie de Navigation.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une ché qu'ailleurs : assemblée des Directeurs, une ASSEMBLE'E GENERALE SPICIALE des ACTIONNAIRES du CHEMIN DE FER DE JONCTION DE MEGANTIC : ET COMPAGNIE DE NAVIGATION, aura lieu au ¡ VILLAGE de SOMERSET, dans le comté de Mégantie, VENDREDI, le VINGTIEME jour de FEVRIER courant, à DIX heures, A. M.—pour faire élection de DEUX DIRECTEURS en remplacement de Dex-BAR Ross, écuyer, M. P. P., qui se retire à tour de rôle, et Janks Moin Ferres, écuyer, M. P. P., qui a résigné :--pour recevoir un état des affaires de la Compagnie, prépare par le Président et le Secrétaire et adopté par le bureau ;-et pour ratifier et confirmer les Réglements faits et adoptés par le bureau. DUNBAR ROSS,

Québec, 5 février 1857.

M. DAMIS PAUL,

Président.

DROFESSEUR DE MUSIQUE, peut disposer de quelques heures par jour, pour donner des lucons du PIANO on du VIOLON, chez lui ou 14 micile.

11 accordo les Pianos.

Québec, 5-février 1857.

BUREAUX A LOUER. LUSIEURS BUREAUX A LOUER, RUB STE. ANSE, Place d'Armas. Québec, 6 février 1867.



NOUVEL ETABLISSEMENT

MEUBLES DE MENAGE.

DROUIN& ROY,

No. 45,

¶ Nl'ORME respectueusement le public en général qu'ils ont actuellement en main un assortiment large et varié de MEUBLES DE MENAGE, confectionnés dans le dernier gout et dans le style le plus élégant de Losones et de Paris, qu'ils vendront à des prix très réduits.

Ber DROUIN et ROY n'employant que les meilleurs ouvriers, et surveillant eux-mêmes les travaux de leurs établissement, espèrent mériter la continuation du patronage public.

Québec, 2 février 1857.

VENTE ANNUELLE ET FINALE

MARCHANDISES SECHES, A des prix très-réduits,

A COMMENCER Lundi, le 2 fevrier, AC MADASIN DE

WM. LAIRD & CIE., RUE LA FABRIQUE.

HE. vendront le tout de leur IMMENSE FONTES A LOUER,

DE MARCHANDISES SECHES, à une p'éduction de 10 à 20 par cent sur les plix
ordinaires, nour faire place à lours immers de leurs innue de leurs in

> CES MARCHANTISES CONSISTENT EN 800 verges de Coton blanc pour draps de lit, de 101d. valant 1s. 2d., 500 do Taile

do 500 do Toile blanche ouvrée pour nappes, de 3s. 4d. valant 4s. 5d., 500 do Toile écrue pour nappes, de 1s. 2d.

valant 1s. ed., 750 Nappes de toile ouvrée, de 4s, 6d, valant 5s, 6d. 2000 verges Prap de Cobourg, de 74d, valant 18, 0d, 5000 do Mousseline de laine, de 54d, valant 19d, 5000 do do do de 74d, valant 18, 19000 do Shirting blanc, de 44d, valant 6d, 10000 do do de 54d, valant 74d. 10000 Cotongris (une verge de large,) de 41d.

valant 5½d., 1000 Couvertures piquées et blanches (de toilette), de 95. valant 11s. 6d., 1500 Courtes-pointes blanches et de couleur, de 2s. 3d. —AUSSI— —Froffes F

Flanelle, Cordages, Etoffes pour culottes, Toile, Shirting, Indiennes, Robes de fantaisie, Chemises, Collets, Dentelle, Bas, Gants, Rubans, etc., etc. 120 Tout article à une grande réduction.

WM. LAIRD FT CIE.

A L'ENSEIGNE DES PARASOLS RAZORS

Québec, 2 février 1857.

E soussigné offre ses plus sincères remerciments A ses nombreuses pratiques et au public en géral pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis nombre d'années, et prend sur lui de les in dans quatre mois après la passation des présentes et former qu'ayant renouvelé tous ses outils, il est sa ratification par les citoyens de Québec, et les pour-prêt à repasser les RAZOIRS, CISEAUX, etc., etc., suivra saus interruption de monière à les terminer et à faire tous les ouvrages qu'il a coutume de en trois ar 1: 20, aussitôt que la Compagnie aura dépensé £30,000 sur le chemin. La Corporation de Québec lui paiera £30,000 à compte des £300,000 et les faire tous les ouvrages qu'il a contume de Québec lui paiera £30,000 à compte des £300,000 et les réparer lorsou'ils sont arions par elle, la Compagnie aura petites, faire des PARAPLUES et des PARASOLS conscrits par elle, la Compagnie aura petites faire des PARAPLUES et des PARASOLS et les réparer lorsou'ils sont arions par elle, la Compagnie aura par la la Compagnie aura par la la Compagnie aura petites faire des PARAPLUES et des PARASOLS et les réparer lorsou'ils sont arions par la la Compagnie aura parla toujours en vente, comme par le passé, razoirs et cuirs à repasser, de la première qualité : outre uninfinité d'autres objets, qu'il donnera à 25 par 100 meilleur marché qu'à l'ordinaire. On trouvera tonjours le soussigné à son magasin, depuis SEPT JEAN GERARD.

Rue Saint-Jean, porte voisine de M. David Mercien, manchonnier, Haute-Ville Québec, 2 février 1857.

Au No. 66, rue St. Jean. Haute-Ville.

ANSI LME HARDY, Horloger, Bijoutier et Fabricant de Miroirs, à 30

pour 100 meilleur marché qu'ailleurs. DE plus informe ses amis et le public en général qu'il vendra tont con fonde. qu'il vendra tout son fonds de bijouteries teiles que montres d'or et d'argent, chaînes d'or et d'argent, bagues, jones, locquets, pendants d'oreilles, épinglettes, anneaux, porte-crayons d'or et d'argent, garde-de-doigts, des d'argent, lunettes, porte-monnaie, horloges, miroirs et vitres de mirofrs.

A. II. repare les montres de toutes sortes, la bijouterie et les horloges à dix par cent meilleur mar--DE PLUS.-

A. II. posera le vif argent sur les vieux miroirs qui sont endommagés, et d'où le vif argent est parti. Tout ouvrage qui sortira du Magazin sera ga-

ANLELME HARDY, Québec, 2 février, 1857.

Jambons, Lard séché, etc., etc.

E soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a maintenant tout un assortiment de Jamnons sucrés. Land funé et épicé, Sainnoux, Roydes de Bour, Langues rundes, etc., etc., Ces articles sont de la meilleure qualité. On des trouvera supérieurs à tous ceux de même espèce qu'on offre en vente à Québec.

On les vend en gros et en détail, à des prix mo-dérés, pour ARGENT COMPTANT seulement. Le soussigné prépare et rune aussi le Laxiscené et les Jameons, pour les familles qui le de mandent, et cela à des prix modéres. LUKE MADDEN,

Epicier, rues St. Dominique et St. François, Faubourg St. Roch, vis-à-vis le moulin de Hooke Québec, 2 février 1857.

AVIS. O'N a hesoin d'un INSTITUTEUR qualifé pour se-rir une Ecolo dans la Banlieue de Sa Roch de Québec.

FRANS. HUOT,

Sec.-Treseria.

The same of the same 3 Avrior 1857.

S'adresser &

MCLAUGHLIN & MCKENNY.

No. 66, RUE SAINT-JEAN,

FONT, SANS CONTREDIT, LES MEILLECRE

DESSINS

PHOTOGRAPHIQUES De toutes les grandeurs. AUX PLUS BAS PRIX!!

Québec, 2 février 1857.

Dessins Photographiques coloriés.

E public est informé par le présent avis que les MEILLEURS DESSINS PHOTOGRAPHIQUES COLURIES, dans la belle manière propre à Mi-Lockwood, ne se trouvent qu'à l'atelier de MM. McLAUGHLIN et McKENNY, No. 66, Run St. Jeas.

Signé, McLAUGHLIN et McKENNY.

WILLIAM LOCKWOOD. Québec, 2 février 1857.

FOURRURES!!

N magnifique assortiment de PELLETERIES pour les messieurs et les dames, au bien connu et ancien établissement de H. Ashworth et Cir.

No. 22. RUE LA FABRIQUE.

Une immense quantité de pelleteries, des plus belles, des mieux assorties et des moins chères que l'on puisse trouver dans cette ville, est maintenant exposée dans l'établissement ci-dessus où le public pourra les examiner.-Les dames qui désirent acheter des VICTORINES de VISON très noires et an plus bas prix du Canada, feront bien d'aller visiter le dit établissement, vu que tout ce qui s'y

On trouvera et l'on pour ra toujours se procurer des pelleteries pour les enfants dans le magasin cidessus mentionné.

JOHN WRIGHT.

Québec. 2 février 1857.

Québec, 2 février 1856.

Québec, 2 février 1856.

GRAVEUR ET DOREUR, NAIT des CADRES DE TABLEAU et de MIROIR. des CORNICHES DE FENETRE, etc., etc. Il décore les églises et les steamers, etc., argente les miroirs, répare et redore les cadres, monte et vernit les cartes ; en un mot, il exécute toute sorte d'ouvrages avec expédition et dans le dernier goût,

AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE. No. 7, RUE SAINT-JEAN, (EN DEHORS.)

P. E. POULIN.

FABRICANT DE BIJOUTERIES.

35, rue Saint-Jean, Québec. P. P. INFORME le public qu'ayant de beaucoup augmenté, l'été de FABIPQUER et de REPA-RER facilement toute espèce de BLIOUTERIES, et que s'étant de plus assuré les services d'un excellent ouvrier Bijoutier, il est maintenant prêt à faire à

ordre ou a réparer tout article de ce genre, à des PRIX MODÉRÉS. Bow N. B .- P. E. P. continue aussi à travailler pour le commerce : et tout ordre qu'il recevra sera exécuté avec propreté et expédition.

LOUIS MOLLET.

Maitre-Cuisinier et Patissier, NNONCE au public qu'il est de retour de Montréal, prêt à servir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

Toutes les commandes seront exécutées immédistement. Les ordres pourront être laissés chez M. J. GERARD, Enseine du Parasol, chez M. JACQUES FUCHS, tailleur, rue St. Jean, ou à sa demeure,

rue St. Olivier, No. 621, faubourg St. Jean. LOUIS MOLLET CUISINIER FRANÇAIS. 11 donnera des leçons de sou art, à des prix



AVIS. ES personnes endettées envers les BIENS DES JESUITES sont averties par le présent avis POUR LA DERNIERE FOIS, que si elles ne so hateut de payer leurs rentes et autres redevances, leurs comptes seront mis entre les mains du Solliciteur-Général de Sa Majesté pour qu'il procède

Québec. 2 février 1857.

contre elles.

soient.



LOUIS PANET.

Agent.

MEDECIN VETERINAIRE FRANÇAIS.

Tugene feniou, cédant aux sollici-sonnes, est venu s'établir à Québec, au No. 40 bis, rue Aiguillon, faubourg St. Jean, où il a reçu un encouragement vraiment libéral, tant des citoyens de la ville que des campagnes environnantes. Comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire ceux qui voudront bien lui confier leurs animaux malades on atteints de quelques maladies graves que ce

Il aura toujours constamment en mains des remèdes de la première qualité qu'il fournira à aussi bon marché qu'aucun pharmacien de cette ville, et il donnera des consultations gratuites auxpersonnes qui achèteront des remèdes chez lui.
M. FENIOU a des vastes écuries pour recevoir

les animaux malades; il continuera de soigner égulement à domicile et fera ses visites constantes et régulières, à des conditions très favorables. On pourra le consulter tous les jours, & son

hareau, de 6 beures du matin à d heures de l'après-Le public est respectueusement pris de se rappeler que M. Fexior sort de la plus célèbre Ecole de Médecine-Vétérinaire de France, cu II e

toda ses giblomes. the called the Medecia Vettrigate Trangelle

Quebuc, 2 Mersier 1861.

trouve est égal sinon supérieur à tout ce que l'on peut trouver dans ce genre à Québec.

WM. ENNIS.

Propriétaire.

MAISON DE BAINS,

NOI'S avertissons nos souscripteurs et le publi N en général, que le ter mai prochain notre MAI-SON DE BAINS, dans la rue du Palais, vis-à-vil'Hôtel Russell, sera ouverte aux familles.

Prix des Bains pour une Année.-Eau douce. chaude ou fraide.

fère classe.--Pour un Monsieur ou une Dame.. 85 Un Enfant au-dessous de /2 ans.. 2 2ème classe.—Pour un Monsieur ou une Dame "Un Enfant au-dessons de 12 ans

Famille. - Bains d' Eau Douce.

lere classe .-- Pour un Monsieur et Dame & et l'enfant..... 11 et 2 enfants... 13 et 3 enfants... 15 et 4 enfants... 17 et 5 enfants... 18 et 6 enfants... 20 Teme classe .- Pour Monsieur et Dame et I enfant et 2 enfants et 3 enfants ... et 4 enfants ... 1 et 5 entants ... i.; et 6 enfants 10

Prix des Bians d'Eru Selle pour Hoit Mois.

lere classe.--Pour un Monsieur ou une Dame Si Un enfant au-dessus de 12 ans... 2ème classe .-- l'our un Monsieur ou une Dame 10 Un enfant au-dessous de 12 ans. 7 Remarques.

Les sonscripteurs de la première classe d'esdouce auront le droit de prendre des bains de première classe d'eau salée en payant 18, 3d, por chaque bain. Et les souscripteurs de la secom classe d'eau douce auront le droit de prendre de bains de la seconde classe d'eau salée, en paya

Conditions des Paiements pour les Sonseri, teurs.

1s. 3d. pour chaque bain.

Les souscripteurs seront obligés de payer la me tié de leur souscription le 15 Mai prochain, c'est-, dire, quinze jours après que les susdits bains son tionneront, et l'autre moitie le 15 d'Août.

Reglement.

Il y aura un salon pour recevoir les dames de premièreclasse, dons lequel il y nura un Piano et Ila. monium pour amusement des dames, et aussi ur dame pour les conduire aux bains.

Aussi une chambre pour les dames de la secon classe.

Et une autre chambre pour les messieurs, dan laquelle ils trouveront les principoux journaux d Canada, des Etats-Unis et de Loudres, etc.

Les portes s'onvriront à Cinq Hubbes, A. M., et-fermeront à Dix Hubbes, P. M., depuis le 1er de M prochain jusqu'au ler de Décembre, et alors elle conveiront à Six Heures, A. M., et se fermeront HUIT HEURES, P. M.

GOSSELIN ET LARUE. Quebec, 2 fevrier 1857.

NOUS soussignes declarons qu'il serait très in portant, dans l'intérêt de la salubrité publique qu'il existat en cette cité un établissement public d bains d'eau salée, d'eau donce, chaude on troide Non-seulement des bains anderaient puissanment la guérison d'un grand nombre de malodies ; ma encore ils seraiont un préservatif assuré dans bo nombre de cas, principalement à l'approche et dat le temps des épidémies.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à recomnan-der favorablement un établissement de ce gen

dans cette ville. P. Larue, M. D., H. Blanchet, M. D. P. Baillargeon, M. D., A. Jackson, M. D., J. Z. Nault, M. D., Jos. Morrin, M. D.,

Wm. Marsden, M. D.,

James Reeds, P. E. Landry, M. D.,

Québec, 2 février 1857,

U. L. R bitaille, M. D., H. F. Rintret, M. D., L. Girard. A. Rowand, Ph. Wells, L. J. Roy, M. D., Jas. A. Sewell, M. D., J. McNie, D. D. S., Jas. A. Sewell, M. D., P. M. d'Est. M. N. C. S. L., John L. Hall, M. C. C. J. P. Russell, M. D. E.,
B. H. Russell, M. D. E. M.
B. C. S. L.,
John Fitzpatrick, M. D.,
P. G. Tourangeau, M. D.,
P. O. Jos. Painchaud, M.D., John Fitzpatrick, M. D. P. O. Tessier C. Frémont, M. D.

ELIXIR DE G. W. STONE,

Pour la toux, la consemption et les bronchites T E propriétaire de ce remède désire y appele I / respectueusement l'attention du public comm étant en rapport avec les affections de la gorge : des poumons, et invite les personnes que les noubreux médicaments annoncés et recommandés pou ces maladies mettent dans l'embarras de choisir. faire essai de son ELIXIR. Quand elles l'auronfait, elles ne seront plus incertaines de ce qu'elle doivent prendre ou recommander aux autres. Ut seul essai leur prouvera que ce remede est le pla e précieux de ceux que l'on a découverts pour le maladies de gorge et des poumons : il soulager instantanément la toux la plus violente et guérir. complètement en peu d'houres le plus mauvais rhume. Comme préventatif et curatif de la consomption, il est sans égal. Il est purement végéta à ne contient aucun ingrédient vénémenz, est d'un saveur très agréable et peut être administre ave : sureté entière à l'enfant le plus délicat. Les certifis cats nombreux reçus presque chaque jour de ceu qu'il a guéris, justifient pleinement l'assertion qu' nulle mmille ne devrait manquer de s'en pourvoir. Que les mères le donnent à leurs enfants atteints de la coqueluche et du croup, et elles diminueron aussitot les souffrances des petits malades ; en mémot temps, il purifiera le sang et expurgera complète ment le sy-teme de toutes ces humeurs. Demandes l'Elizir de G. W. Sone, pour la tour, et voyez si soi nom, les mots Coccas Eureia, avec ceux de Boston. Mass., sont adaptés à la fiole portant aussi l'empreinte du nom sur le bouchon, sans quoi nul ne sera le véritable Elixir.

Agent principal, W. JOHNSON, 196, Hanove.

Street, Boston, Mass.

2 février 1857.

Paix, 2s. 6d. la fiole.

Les découvertes importantes

E succèdent l'une à l'autre avec tant de rapidité dans l'âge actuel, que c'est à peine si nous re- i venons de l'étonnement que nous a fait éprouver l'une avant que notre crédulité soit mise à bution par la nouvelle d'une autre encore plus étonnante, et parmi les plus importantes déconvertes qui aient jamais été faites dans la science médicale, nous devons compter celle du

LIQUIDE CATHARTIQUE

G. W. STONE,

Modecine de l'amille de l'espèce la plus désirable, parfaitement agréable au goût et remède sûr dans presque chacune des maladies auxquelles la race, humaine est sujetto. Ces qualités n'en peuvent are trop hautement célébrées. On jeut le nommer & coup eur une panacée. Son effecté pour la cure, des maladies suivantes sera sans objection reconnuc do fous coux qui en feront l'essul, savoir : Consti-

فريونون والارامالات

rendra capable de résister à tontes les maladies con-tagionse. Que tous ceux qui ne jonissent pas d'une parfaite santé fassent usage de ce remêde immédiatement, et ce grand bienfait leur sera rendu.

Dépôt principal : 38, rue Central, Lowell, Mass., et chez les principaux pharmaciens du Canada. 2 février 1857. 6f

Baume Pulmonaire de Cerises Sanvages \mathbf{DE} \mathbf{AYER} .

POUR LA CURE RAPIDE DES RHUMES, DE LA TOUX, L'ENROUEMENT, LA

un état avancé.

Il ne nous est pas besoin d'annoncer au public son efficacité. Dans toutes les villes et presque dans tous les villages des Etats-Unis, ses cure-merveilleuses l'ont dejà fait connaître. De plus, il est bien peu de familles dans le monde civilisé sur goutte tont à fait incommode, en ayant fait usage ce continent qui n'aient pas de preuves personnelles de vos Pilules. Cette cruelle maladie me faisait de ses heureux résultats : et en plus petit nombre encore sont les communautés qui n'ont pas des troplies vivants de ces cures contre les dangereuses ! qu'il est le plus puissant antidote encore connu à prompt, elles sont un excellent remède. l'humanité contre les dangerenses et formidables possession afin de pouvoir faire face à l'ennemi qui Pilules. fond sur enx au moment où ils y pensent le moins. Nons savons sur quoi nous fonder pour croire que le Baume Pulmomère de Cerises Sanvages a préservé plus de vies en prévenant la Consomption, qu'il n'en a guéri. Ayez-en constamment en mains, et guéattendre que ce cancer inexorable qui vous enlevela vie, nit fait assez de progrès pour qu'il ne soit plus possible au médecin le plus capable de le mai-Tous savent les suites fatales des maladies pulmonaires, et comme tous connaissent aussi l'effi-

qui puissent l'égaliser. Nous n'épargnons ni ar-gent, ni travail, ni assiduité pour le préparer aussi parfait que possible, et il nous est ainsi permis d'offrir à ceux qui y reposent leur confiance, le meilfeur remède que notre expérience puisse nous fournir pour leur guérison.

cacité de ce remêde, il nous sutfit de leur dire qu'il

n'en a pas encore été inventé de meilleurs pas même

DR. J. C. AVER, Chimists Pratique et Analytique, Loicell, Mass. 2 fővrier 1857.

PILULES CATHARTIQUES

DE AYER.

(ENVELOPPÉES DE SUCREA

bont préparées pour

Maux de tête et d'estomac.

Dr. J. C. Aven. Monsieur:—Je me suis souvent, lui-même. Ce remêde est désigné sous le nom de Peresagnon, Pa., 1er mai 1855. guéri des plus forts maux de Tête, qu'il soit possible d'avoir, en prenant une ou neux doses de vos excellentes Pilules. Ces maux de Tête étnient causés par le manyais état de mon estomac qu'elles rétablis-aient incessamment. Si elles peuvent êt.e d'une égale efficacité aux autres, elles méritent certainement qu'on le fasse conuaitre.

Avec seaucoup de considération, votre

ED. W. PEEBLE. Commis à bord du steamer Clarion.

Dussenverie, relaie et vers.

Mich., 16 novembre 1-55. DR. AYER: Vos Pilules sont la perfection de la médecine. Elles ont fait à mon épouse plus de bien que je suis capable de vous le dire. Malade et dans | lesquels on les recommande, et elles produisent la un état de langueur depuis des mois, elle était allée guérison sans affecter les hoyaux si ce n'est d'une à grands trais se faire medicamenter, sans qu'ancun maniere très légère. C'est une folie d'employer les médecin n'eut pu lui apporter le moindre soulagement, lorsqu'on lui con-cilla d'essayer les Pilules du Dr. Aver. Elle en fit usuge, et vos inestimables la faiblesse sans purifier le sang; en outre elles Pilules la rétablirent bientôt en lui faisant jeter une grande quantité de vers (morts.) Peu après, les mêmes Pilules la guérirent encore ainsi que deux de nos enfants d'une dyssenterie sanglante. Un de nos voisins, incommodé d'une semblable maladie fut guéri par mon épouse qui ne lui en fit prendre CASTOR et toute la nomenclature des pilules comque deux doses seulement, tandis que d'autres dans le voisinage aussi, après avoir perdu beaucoup de temps, payaient des comptes de cinq à vingt piastres à leur médecin, sans toutefois être entièrement guéris. Un tel remède si efficace en même temps

GEO. J. GRIFFIN.

Maitre-de-Poste.

Indugestion et impareté du rang. organes de la digestion, et pour la purification du connaisse, etc., fiance à mes amis.

Votre, etc.,

J. V. HIMES.

Pasteur de l'Eglise de l'Avant, Boston.

WARSAW, WYOMING Co., N. Y., 24 octobre 1855. Chea Mossieua: je fais usage de vos Pilules Caqu'elles sont un excellent purgatif pour débarasser simultané. le système et pour purifier les fontaines du sang. JOHN G. MEACHAM, M. D.

Maladies bilieuses et dérangement du fai.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, WASHINGTON, D. C., 7 février 1856. Mossieur :- J'ai constamment fait usage de vos l'i-Inles auprès de ma clientelle et de mes patients à . (Je n'ai jamais fait l'essai de mes remèdes dans les Thôpital, depuis la date de leur invention, et je ne crains pas de dire qu'elles sont le meilleur Catharti- en garantir le succès dans ce cas). Mais ces remèdes i que encore connu. La manière avec laquelle elles rétablissent le fonctionnement régulier du Foie, est si prompte et si efficace, qu'eiles sont un remède précieux pour les dérangements de cet organe. C'est

Votre affectionns. ALONZO BALL. M. D., Médecia de l'Hôpitul de la Murine.

Ergespèles, ecrofules, fluz des princes, dartres, humeurs, rhûmes.

Da. Ayba: Vos Pilules sont le chef-d'ouvre de

leuses et de tontes sortes, Despepsle, Affections ma petite fille, d'ulcères les plus mauvaises sur les bilieuses. Dyssenterie, Diarthée, et tons autres dé-rangements des boyaux seront guéris par son usage. mains et sur les pieds, et qui ont été longtemps con-sidérées incurables. Après que l'enfant eut été guéri, sa mère qui souffrait depuis longtemps de pustules En un mot, il renouvellera tout le système et le et de boutons à la tête et sur la peau, en fit aussi usage et fut entièrement guérie.
ASA MORGRIDGE.

Rhumatisme, nevralgie et goute. Maison, Pulaski, Savannah, Ga., 6 jany, 1856.

BIENFAISANT MONSIEUR : Je vous montrerais de l'ingratitude si je ne vous faisais pas connaître le soulagement que votre habileté m'a procuré. Ayant pris froid dans mes membres, ce froid commença à l me faire souffrir d'un mal nevritique presqu'insupportable, et finit par un thumatisme chronique; et malgré que j'employai les médecins les plus recom-GRIPPE, LA BRONCHIQUE, L'ENROUF- mandés, la maladic augmentait de plus en plus, jus-MENT, DE, PARLER, L'ESQUINANCIE, qu'à ce que de l'avis de votre excellent agent à Bal-L'ASTHME, LA CONSOMPTION PRIMITI- timore, le Dr. Mackenzie, J'essayai vos Pilules. Leurs effets furent lents mais surs. J'ai continué et pour le soulagement des consomptifs, même dans : d'en faire usage, et maintenant je suis parfaitement

CHAMBRE DU SENAT, BATON ROUGE, LA.

5 décembre 1855. Dn. Aven : Je me suis entièrement guéri d'une

POUR L'Hydropisie, La Plethore et autres mamaladies de gorge et de poumons. En même temps LADIES DE CETTE NATURE, requérant un purgatif

Pour LA Constitution of comme Pileles digesmaladies des organes pulmonaires, il est encore le tives, elles sont bienfaisantes et efficaces. Les acremède le plus agreable et le plus sur qu'on puisse cès de fièvre, la Suppression, la Paralysie, l'Imflamfaire prendre aux culiants et aux jeunes personnes, mation et même la Surdité et l'Aveuglement partial, Les parents devr dent toujours en avoir en leur ont été guéris par l'application réitérée de ces

La plus grande partie des Pilules mises en vente contiennent du Mercure, et malgré que ces Pilules-soient un remède précieux entre les mains de personnes experimentees, elles ne laissent pas d'être très-dangereuses comme Pilules ordinaires. Térissez vos rhumes lorsqu'il en est encore temps, sans : moins les conséquences funestes qui n'ont par malheur que trop snivi leur usage inconsidéré.

Les Pilules du Dr. Ayer ne contiennent aucun Mercure, ni aucune autre substance minerale. Preparé par le

DR. J. C. AYER. Chimiste Pratique et Analytique, Lowell, Max 2 fevrier 1857.

DECOUVERTE REMARQUABLE

PLANTES DE LA FORET.

LE DR. HALSEY,

DE NEW-YORK,

découvert des propriétés médécinales dans certrines plantes qui croisent dans les forêts et dans les champs, et en a extrait deux remèdes pro-pres à guérir les maladies de la pire espèce. Il est parvenn à condenser par l'analyse, les ver-

tus de cinq de ces plantes, dans des extraits tellement purs et concentrés, qu'une livre pesant de l'extrait équivant en vertu médecinale à 20 livres de PURIFIER LE SANG ET GUERIR LES MALADIES. La racine sechée. Ces extraits sont ensuite préparées sous forme de pilules, désignées saus le nem de

> Pilules de la Foret du Dr. Halsey. Un autre remêde est composé des vertus de sept

Vin de la Foret du Dr. Halsey,

(ce vin étant le produit de plantes médecinales de

la forêt, chose inouie jusqu'a ce jour. PILULES DE LA FORET,-Trois choses sont particulières à cette seule espèce de pilules. 1 ° Elles n'out jamais pour effet de causer la cons-

tipation ou l'affaiblissement de la constitution. La raison en est qu'elles ne contiennent ni drogues ni matières minérales, mais sont le produit des vertus pures des plantes qui sont aussi naturelles que les objets dont nous nous nourrissons. 2 ° Elles servent d'excellent pargatif dans les cas

où l'estomac ou les boyanx sont chargés de bile et Bureau pri la Malle-l'oste, Hautland, Liv. Com matières impures : leur efficacité opere en même temps sur le sang et le purifie jusqu'à ce que toutes les humeurs dispuraissent.

3 Tha cure est certaine dans tous les cas pour purgatifequi peuvent causer des douleurs aigues : de tels remèdes causent des douleurs et produisent nuisent au ton de l'estomac et des boyanx. J'ai pour principe de ne jamais affaiblir la constitution; plusles fonctions vitales ont de vigueur, plus elles sont propres à dominer le mal, si on les aide por une médecine vraiment bonne. Les SELS et L'HUILE DE posées de drogues, ne servent qu'à produire la purgation. Ces drogues n'influent point sur le sang ni sur les mauvaises humeurs ; les pilules faites du produit de ces plantes sont tout à fait différentes. Elles ne peuvent nuire à un enfant, cependant leur efficaque si sur, ne pourra que devenir très en vogue par caté à guérir les maladies du sang et autres douleurs est saus ancun donte, et dans quelques cas dont j'aiété témoin oculaire, les résultats qu'elles ont produits sont quelque chose de miraculeux. LE VIN DE LA FORET.--Les propriétés médici

nales du VIN DE LA FORET différent de celles des Dn. Aven : Jui fait usage de vos Pilules auprès PILULES : mais l'efficacité des deux remèdes s'harde ma famille et des personnes affligées que je suis monise; et pour la guérison de certains maux l'un obligé de visiter, a ma grande satisfaction. Pour des deux remèdes est aussi important pour l'autre remettre sous leurs fonctionnements réguliers les que l'eau et la nourriture le sont pour notre existence. Il est certaines maladies qui n'exigent que le sang, elles sont le remede le plus efficace que je Vin seul pour être guéries , tandis qu'il est un grand connaisse, et je puis les recommander avec con- nombre de many dont la guérison peut être effectuée par le seul usage des pilules. J'ai désigné dans les directions ci-dessous, quelques-uns des cas qui ne nécessitent que l'emploi des pilules, et d'autres ou il ne faut que l'usage du vin ; ainsi que certains cas où l'on doit se servir à la fois des deux. L'action combinée des deux remèdes produit un effet plus puissant et plus sur, et guérit plutôt que l'action d'un scol thartiques aupres de ma clientelle, et je trouve dans tous les cas où j'en ai recommande l'emplei

Une dose pargative des pilules de la Forêt, est un remède intaillible pour tous désordres bilieux, et tous ! maux provement du dérangement de l'estomac et t de la condition morbide des boyaux.

Une ou deux doses guériront de la fièvre, une boite de pilules et une bouteille de vin ne manqueront jamais de guérir et de faire disparaître les plus gres RHUMES, la TOUX, et les DOULEURS D'ESTOMAC cas les plus avancés de consomption, et je ne puis guerissent plus promptement que tous autres que je connaisse, les rhumes invétéres, la toux et les douleurs d'estomac.

Faites d'uterd usage, pour ces manx, d'une bonne que je n'ai rarement rencontré un cas de dose purgative des pilules de la Forêt : après quoi maladio bilicuse si obstine qu'il n'ait cede devant continuez à prendre une ou deux pilules tous les soirs, on co qu'il on faudra pour causer une selle, la jour suivant, et prepez régulièrement trois doses de viu chaque jour.

Une bouteille de vin et une bolte de Pilules pro-

diffront la guericon de l'ASTUNE; mels il out des cas difficiles ou il en faut davantage.
Les remèdes de la Forêt produisent un soulage

pation habituelle, Affections du foie, Impuretés du Da. Arma: Vos Pilules sont le chef-d'ouvre de ment immédiat dans les cus de DISPEPSIE et d'IX-Land Control

bouteilles guériront infailliblement les cas les plus

sévères de ces maladies si douleureuses. La plupart des maladies ne requièrent aucun changement de diète lorsque I on prend les remèdes de la Foret; in Dispep i cependant, fait exception a cette règle, attendu que le siège de cette affection réside dans les organes digestifs; ainsi l'usage de nourriture chargeante ne servirait qu'à empirer le mal. Pour obtenir la guérison certaine de ce mal, prenez une en deux pilules de la Forêt, tous les soirs avant de vous mettre au lit, et trois doses l'gères de vin chaque jour. l'aites surtout usage de légumes légers, que Bir de Turqua, pain de froment, pain de bled'Inde, comma ca. legiumes verts sont parfaitement convenables. Evitez toute nourriture trop riche, la patisserie, les puddings, le vinaigre, aux autres acides et tous les stimulants; prenez beaucoup d'exer-

L'efficacité des remèdes de la Forêt opère réguliérement dans les cas de rhumatisme : les cas tres sévères penvent quelquefois être guéris par leur usoge. en dix ou douze jours, tandis que d'autres cas moins graves en apparence, ex gent pendant plusieurs mois. I usage de ce remède avant de disparaître. La cause peut dépendre du délabrement de la constitution, mais le plus fréquemment, elle provient de l'usage antérieur de quelques narcotiques, car j'ai toujours remarqué qu'il fallait plus de temps pour guérir les patients qui avaient fait usage de mercure, de vin de olchique et autres drogues empoisonnées. Combien de fois n'entendons-nous pas faire cette remarque, je ne me suis jamais si bien porté que depuis ma dernière maladie.

En effet la cause de ces prostrations et de ces faiblesses après la maladie, ne provient pas si souvent des suites de celles-ci, que des effets pernicieux des

drogges dont on fait using pour se guérie.
FIEVRES INTERMITTENTES ET TREMBLAN-TES.—Les remèdes de la Forêt sont les meilleuts au monde pour guérir ces fièvres. Une dose ou deux des pilules et moins d'une bouteille de vin suffit pour faire disparaître la fièvre tremblante et guérir le patient. Jai en des cas de fièvre tremblante dans lesquels le patient avait les membres très entles par suite du mauvais effet de médecines renfermant de la quinine. La guérison opérée pas le remêde de la Forêt n'est jamais suivie de manyait effet : i ai même été souvent demondé de faire l'application de mes remèdes pour guérir les mauvais effets de la quinine après que le patient cut été guéri de la fièvre intermittente. Pour guérir cette maladie, suivez les directions suivantes. Prenez une bonne dose des pilules, quand vous vous sentez mieux, afin qu'elles puissent avoir le temps de net-toyer l'estomac et les boyanx, et de produire lear effet en entier quelques heures avant le retour de la fièvre. A cette période de la maladie ou à peu près trois heures avant le retour de la fièvre, le potient doit commencer à faire usage du vin, et en prendre chaque demi-heure, des doses d'une ou deux cuillères à table ju-qu'au moment de l'appacition de la nèvre tremblante, auquel temps on cesser de prendre des doses. Cela peut faire disparaitre le mid, mais on doit continuer à faire usage da vin de la Forêt par doses régulières deux fois par jour, afin de prévenir le retour du mal et donner de la force à la constitution. Je dois ajouter aux directions qui précèdent, que le patient peut se dispenser de faire usage du vin pendant l'apparition de la fièvre : il faut faire usage pendant ce temps d'eau troide, et quand les sueurs commencent à se manitester, prendre du thé chaud.

ULCERES, CLOUS, PUSTULES, MALADIES recommandations, SCABIEUSES, DARTRES, ÉRESYPÈLES, RHU-MES MAL DYEUX, et toutes autres SORTES D'HUMEURS. Je n'ai jamais vu rieu de si certain et efficace que les remèdes de la Forêt pour la cure de ces maladies; elles originent toutes de la même cause.-Impureir du sang,-D'ordinaire les Pilules suffisent pour la guérison de la plupart de ces dérangements : mais si l'on fait usage des deux remèdes, deux boites de pilules et deux ou trois bouteilles de vin guériront infadiblement les cas les plus difficiles et souvent la moitié de cette quantité suffira pour opérer cette guérison.

Dans chacune de ces muladies, prenez d'abord une pleine dose purgative les pilules, et après cela prenez une dose apéritive tous les soirs en vous couchant et du vin. trois fois par jour. Deux boites de pilules, et autant de bouteilles de

vin guériront les cas les plus mauvais, cas de JAU-Prenez une on deux doses purgatives des pilules,

après cela continuez à les prendre en doses apéritives et faites usage du vin trois fois par jour. LES DERANGEMENTS ORGANIQUES des FEM-

MES, produits par le troid ou par la faiblesse de la COURRIER DU CANADA. constitution, cedent tonjours à quelques doses du vin de la forêt, alors même, qu'ils sont les plus invétérés et de la nature la plus antique, et si I on continue à faire usage de ce vin, pendant quelques semaines, ces dérangements ne reviendront plus. Le vin con-vient parfaitement à la constitution des femmes et leur donne de la force, de la vigueur et tous les signes certains de la santé.

Pour ces dérangements prenez une dose de vinpar heure, jusqu'à ce que vous vous sentiez soulagé. Dans les cas les plus sevères il convient de prendre un bain de pieds chauds, à l'époque de la mens-

truation il faut cesser l'usage du vin. FAIBLESSES, EMANATION, SUEURS NOC-TURNES, ET INDESPOSITIONS RESULTANT DE LA FAIBLESSE DE LA CONSTITUTION,-Le via de la forét est un remède populaire pour toutes ces maladies. Il suffit d'une à trois bouteilles pour guérir les cas les plus graves, même sans l'usage des pilules : mais lors qu'ils sont accompagnés d'autres dérangements, il faut faire usage des pilules.

Prenez une dose de vin régulièrement trois fois par jour, et une ou deux pilules chaque tois. Si l'estomac contient trop de lule, ou si le système n'est pas en ordre, il convient de fure proceder le trailement régulier à une pleine dose purgative des Pour l'hydropisie et les dérangements des reins,

prenez d'une à trois pitules chaque soir, et une légère dose de vin répétée deux on trois fois par jour. DIRECTIONS CÉNERALES.

De quatre à six des pilnies de la forêt forment une ; vantes, savoir ; pleine dose purgative pour un adulte. D'une à trois pilules de la forêt agissent comme apé-

ritif sur un adulte, (leur effet étant sensible sur le sang et relachant légérement les boyans. Pour un adulte, la dose ordinaire du Viu de la Forêt est d'une à deux cuillerées à table.

des pilules est de la moitié de celle prescrite pour un adulte. Le tiers de cette dose suffit pour un enfant au-dessus

de trois uns.

Comme l'age et la constitution différent chez tous les individus la meilleure règle à suivre e-t de

donner de pleines doses purgatives dans toutes les maladies aigues, ou dans tous les eus quiexigent une purgation active; et dans les maladies chroniques ou unciennes, prenez des doses apéritives, on ce qui suffit chaque soir pour relacher légerement les boyanx une ou deux fois lé lendemain.

Vin de la Forêt devrait être pris trois fois par jour, avant les repas.

Le temps le plus convemible pour prendre les pilules est le soir au moment de se mettre au lit ; mois si la circonstance l'exige, on peut les prendre dans tout autre temps.
Pour que les remèdes de la Forêt agissent efficace-

ment, il n'est pas nocessaire de changer de diète. Prenez une nourriture substantielle, soy-.cz.rogulier.dans vos haditudes et acquittesvous des devoirs de votre état comme de coutumo.

Le Vin de la Forêt se vend, en large bouteille carrée, une plastre la bouteille; six bouteilles pour cluq plastres. Les Pilules de la Foret, enduites de gomme, 25 cents par boite.
Depôt genôral,64 Walker Street, deux portes b

Locare go Growland.



A. KRAUTH & Cin. 84, Rue St. Jean, (in denors)

Importation, fabrication d'Horiogerie, de Chronometres, de Bijanterie, d'Appareils pour la Tétigraphie Electrique, etc.

A. KRAUTH, d'origine allemande, parlant et français et l'anglais, a l'homocur d'informer le public qu'il vient de s'établiret qu'il a ouvert un magasin, à la dite place, comme Horloger, Orfevre et l'abricant de Chronometres et d'Appareits pour la Télégraphie Electrique.

Fils d'un florloger de réputation chez qui il a eu le précieux avantage d'être initié dans toutes les parties du métier des sa plus tembre enfancé : de la étant allé se perfectionner dans toutes les branches de son établissement actuel dans les principales fabriques d'Allemagne: puis ayant occupé assez long-temps le poste de chef ouvrier dans les atcliers de l'horloger-orfèvre du Rei de Wartemberg; enfin, en dernier lieu, en cette ville, ayant été, pendant un an, premier ouvrier chez Mao Pot lis er Fils, qui l'ont vu quitter, à regret, le soussigné, ése se flatter d'é-tre suffisamment apte pour exécuter à la parfaite satisfaction des pratiques, toutes sortes d'ouvrages entrant dans les branches susdites dont on vondra bien le charger, sans excepter la réparation des choses antiques

Il tient aussi en mains un assortiment varié et onsidérable de Montres d'or et d'argent, de l'endules françaises et américaines, de Chames de montres, de Bijonx, et de Matériaux et Ontils pour la confection et la réparation des objets, en partie insportés et en partie fabriques par ini-même, qu'il pent offrir en vente avec garantie; et au printemps pro-chain son fonds sera largement fontni et augmenté au moyen des emplètes que son associé, qui part pour l'Europe, va faire dans les principaux établissements du genre en France, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne.

Ses prix seront toujours des plus raisonnables et le travail bien conditionné, attendu qu'il importe directement, et soigne les ouvrages par lui-même. saus jamais être dans le cas de recourir à des ou-

vriers en dehors de son atelier. Qu'on veuille bien lui faire l'honneur de visiter son élégant magasin, et de l'encourager avec force commandes; if fera son possible pour servir avec

ponetualité, et se remire digne de la confiance du

A. KRAUTH

Québec, 2 février 1857.-anl.

E Soussigné intorme le l'atone qu'il se chargera, l'avec fidelite et ponetuniité, de toure collection

d'argent qu'on voudra bien lai confier à de bonin s Jos. SOULARD, Fits. S'adresser 5

.1 1715.

A V 18.

QUS remercions les messieurs des diverses paroisses qui out bien voulu nous offrir person-nellement ou nous faire offrir leurs obligeants

services comme agents de notre feuille. Nous prenons de la occasion d'annoncer que nous ne demandons à personne de nous accorder cette faveur, pour la raison qu'il nous est impossible d'offrir aucune espèce de rénumération pour ces agences: Notre gratitude est la seule récompense que nous sommes en état de présenter à nos annis. STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 2 février 1857.

CONDITIONS

RESPONSABILITY. Les articles importants seront signés en toutes lettres du nom de leur auteur. La personne moin e du journal sera responsable de tout ce qui paraitra dans les colonnes sans être accompagné de commenmsabilité individuelle appartiendra au signataire de chaque article, attendu que l'initiative la plus large est laissée aux réducteurs,

collaborateurs et corre-pondants. Toute corre pondance in crée dans le journal sera signé du nom de son auteur ou du nom d'un des rédacteurs, avec les mots « pour extrait. " — Tout ce qui a trait à la rédaction sera adressé à l'un des réducteurs.

ABONNEMENTS.

Le Courrier du Canada paraît tous les jours ou-vrables. Le prix de l'abonnement est de granne PLASTRES par aunée. Les abonnements datent des der et 15 de chaque mois. Conv qui veulent discontinuer leur abonnement doivent avertir le Gérant un mois d'avance. On s'abonne à Québec, au bureau du Courrier du Canada. 9, rue Bunde, vis-à-vis le Presbytére.

TABLE DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions sui-

Six lignes et au-dessous...... £0 2 6 Pour chaque insertion subséquente, 0 0 71 Dix lignes et au-dessus de six...... 0 3 4 Pour chaque insertion sub-equente, 0 0 10

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 4d, par ligne pour la Pour les enfants agés de plus de huit ans la dose première insertion, et de 2d, pour les insertions

Bey Toutes lettres d'argent, demandes d'abounements et téclamations, doivent être adressées à STANISLAS DRAPEAU, gérant, (france.)

gents du " courmer du Canada, " MM. J. B. Rolland, libraire.... Montreal, Dr. Jos. C. Poitevin, écr., Sault aje Récolei, Chs. Bédard, écr., N. P., St. Remi. Chs. H. Pauneton, écr.,

Thos. Ph. Pelletier......, Tron-Pistoles.

Leonard Boixin S. Hyacinthe. Jos. Deslautiers,...... Se. Anne la Pecatière. Ferdinand Filteau, St., Genevière de Ila 18-can, St., Stanulas, St. Narcisse et S., Prospère.

IMPRIME POUR LES PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS, PAR

J. T. BROUSSLAU, Imprimeur, No. 9, rue Bunde, nie-d-vie le Presbyttre,

QUÉBEC. المواجات الماء فالمواج والراكان